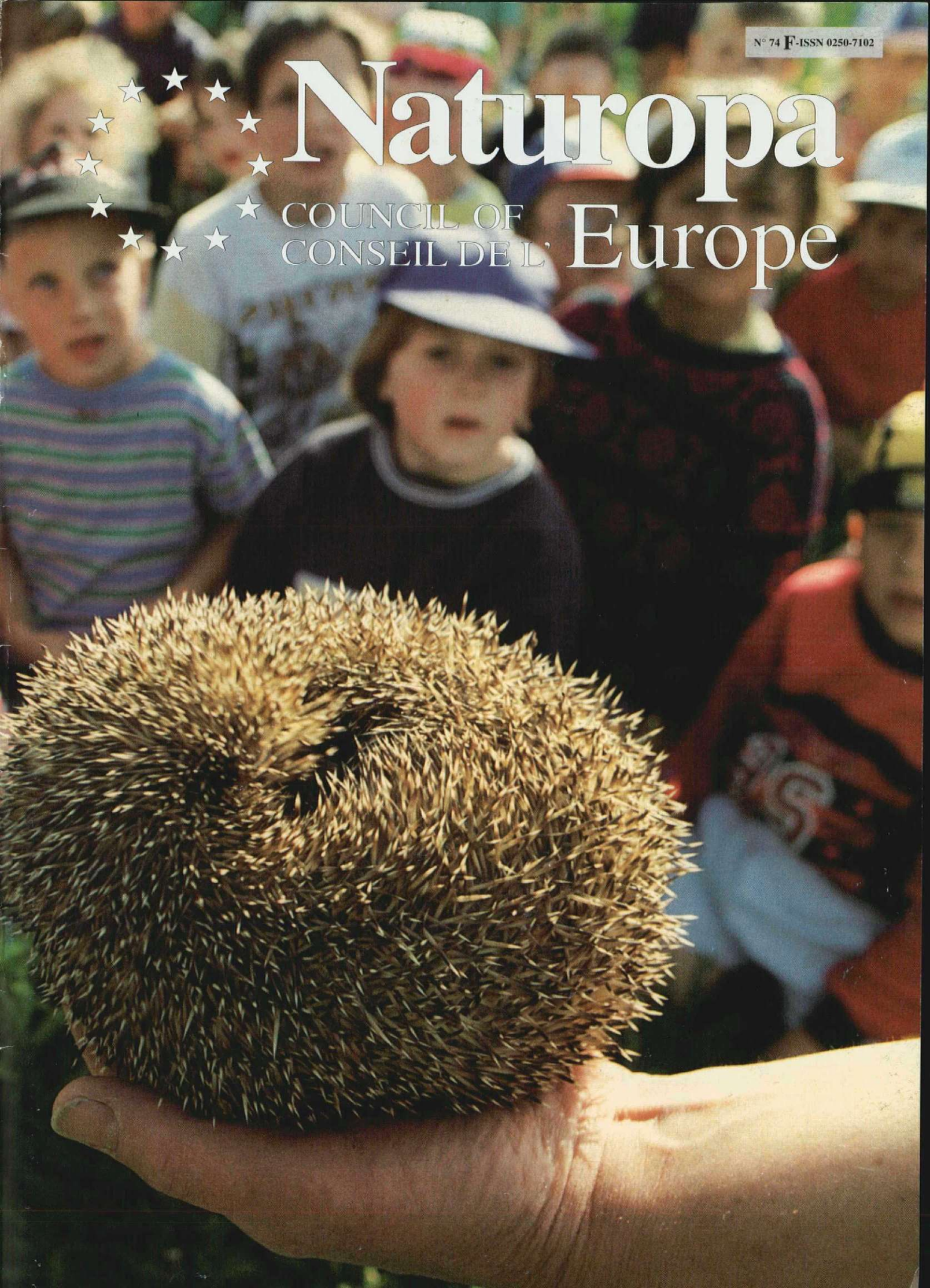




Naturoopa

COUNCIL OF
CONSEIL DE L'

Europe





Friess-Irmann



Naturopa

N° 74-1994

Editorial	<i>C. Narbona Ruiz</i>	4
Pour un environnement viable	<i>S. Sterling</i>	5
En Pologne	<i>S. Karwowski</i>	7
Conjuguer les efforts	<i>P. W. Bos</i>	9
En Hongrie	<i>E. Vajdovitch Visy</i>	11
Sensibilisation à Malte	<i>D. Hamilton</i>	12
La Communauté	<i>G. Vincent, G. Vergnes</i>	13
La stratégie écossaise	<i>K. Sankey</i>	15
L'action de l'école	<i>K. Kelley-Laine</i>	18
La Voix des enfants	<i>K. Eskeland</i>	20
Penser et agir ensemble	<i>J. Baines</i>	21
Unesco	<i>A. Ghafoor Ghaznawi</i>	22
Les centres d'environnement	<i>G. Cooper</i>	24
Université d'Europe centrale	<i>E. Bellinger</i>	25
Former les enseignants	<i>C. Oulton</i>	26
En Italie	<i>G. Spinelli</i>	27
Le réseau "Touch"	<i>M. Caha</i>	28
La diversité dans l'unité	<i>R. Williams</i>	28
Port-Cros	<i>P. Robert</i>	29
Au Conseil de l'Europe		30

Naturopa est publié en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais par le Centre Naturopa du Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex.

*Editeur responsable:
Ing. Hayo H. Hoekstra*

*Conception et rédaction:
Christian Meyer*

*Conseiller spécial de ce numéro:
Stephen Sterling
The Old Forge
Frome St Quintin
GB-Dorchester DT2 0HG*

*Imprimeur:
Artegrafica Silva S.p.A.
Parme - Italie*

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées. Le Centre serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction des photographies sont expressément réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil de l'Europe.

Pages 16-17:
Illustration de Frédéric Pillot

Vers l'AECN '95

Qu'est-ce que l'éducation et faut-il la définir, notamment lorsqu'elle concerne l'environnement naturel, sa gestion, ses ressources et l'homme et son environnement?

La plupart d'entre nous ont depuis longtemps perdu le contact avec la nature et la vie de plein air, les "principes de la vie", le miracle du cycle sans cesse renouvelé de la vie, souvent perturbé, pour employer un euphémisme, par nous, par l'homme.

Le Conseil de l'Europe fut un pionnier dans ce domaine mais il a abandonné cette activité au profit d'autres priorités. D'autres organisations ont pris la relève.

Nombreux sont ceux qui estiment que l'éducation, notamment en matière d'environnement, est une priorité; la population doit prendre conscience de son environnement, de son influence et de sa responsabilité en la matière. Même à une époque d'inquiétude engendrée par la politique internatio-

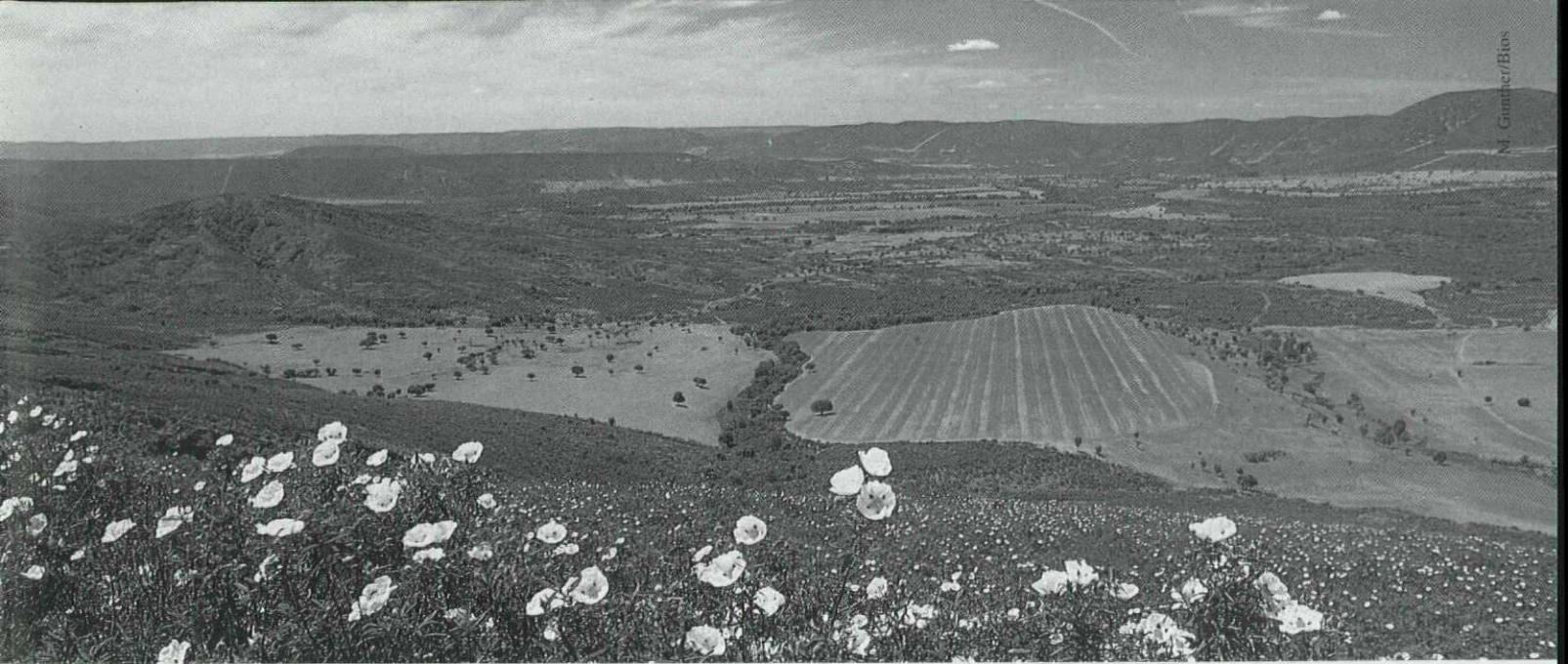
nale et le chômage, il ne faut pas oublier ou reléguer au second plan les questions d'environnement naturel et de conservation de la nature.

En préparant l'Année européenne de la conservation de la nature 1995, le Conseil de l'Europe espère, et cela se vérifiera certainement au niveau national et régional, que l'intérêt pour l'éducation de toutes les catégories de la population de tous les groupes d'âge continuera à se développer et à porter ses fruits. Il est grand temps qu'il en soit ainsi.

Naturopa 75 apportera son soutien au 4e Colloque paneuropéen du Centre Naturopa sur le tourisme et l'environnement que les autorités polonaises accueilleront à Varsovie en septembre.

Le troisième numéro de cette année est consacré à la grande initiative du Conseil de l'Europe pour l'année prochaine: l'Année européenne de la conservation de la nature.

H.H.H.



Editorial

Le gouvernement espagnol fait face, au cours de cette législature, à un grand défi en matière de politique environnementale. La mince importance accordée à l'environnement dans la configuration des différentes politiques sectorielles, tout au long de la période de grosse croissance de l'économie espagnole dans l'étape démocratique, s'est traduite par une législation insuffisante au niveau étatique et, surtout, par l'absence de modèles d'articulation des décisions entre les différents domaines de l'administration. Il faut souligner que, à partir de 1982, l'Espagne est devenue un Etat fort décentralisé où, plus précisément, les compétences de gestion de la politique environnementale relèvent pleinement des gouvernements régionaux. En outre, ces gouvernements ont visé à s'attribuer, de façon subsidiaire ou alternative, les compétences légalement réservées aux conseils municipaux quant au traitement des déchets solides urbains et l'épuration des eaux usées, à cause, en grande partie, du déséquilibre entre les ressources financières et le coût des techniques de plus en plus complexes.

Le gouvernement central garde quelques compétences directes de gestion en ces matières, parmi lesquelles la conservation du littoral et l'usage et le traitement des eaux correspondant aux lits des fleuves qui traversent plus d'une région. En plus, son rôle continue à être important en tant que médiateur des institutions de l'Union Européenne, et ceci autant en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre des règles communautaires que dans l'accès aux Fonds communautaires des projets d'investissement. Ce rôle, pourtant, ne pourrait être développé efficacement que si l'on établit des instruments de concertation évitant la dispersion des initiatives par une relation directe entre les gouvernements régionaux et l'Union européenne, au-delà du rôle, déjà important, accordé en ce contexte aux pouvoirs locaux dans le Comité des régions d'Europe.

Au sein même du gouvernement central, les services dont les actions ont une incidence directe sur l'environnement sont répartis

dans plusieurs ministères. La coordination de ces matières ainsi que la compétence directe dans l'élaboration de règles de bases étatiques, à l'égard de la gestion des côtes et du domaine public hydraulique ainsi que dans le contrôle du réseau météorologique national, relèvent du Secrétariat d'Etat pour l'Environnement et le Logement, au sein du ministère des Travaux publics.



P. Pardo

La définition d'une stratégie nationale de politique environnementale, vers un modèle de développement durable, oblige donc, dans le cas de l'Espagne, à la prompt obtention d'accords dans le domaine des décisions politiques et administratives. Néanmoins, ce n'est pas la seule difficulté à surmonter, étant donné que le citoyen moyen espagnol est encore très éloigné de la sensibilisation à cet égard de la plupart des ses voisins européens. Deux faits sont particulièrement décisifs dans cette attitude: la grave crise économique actuelle, qui fait du chômage le problème le plus sérieux de la société espagnole - ce qui met en évidence la nécessité de faire augmenter l'activité économique à un très

bref délai - et les niveaux plus bas de pollution, notamment atmosphérique, et de destruction de l'environnement que subissent les espagnols par rapport aux citoyens des autres pays.

Cependant, les générations les plus jeunes et les habitants des moyennes et grandes villes ont vu croître significativement au cours des dernières années leur souci à propos de l'environnement, et exigent une action décidée de la part des pouvoirs publics. Cette action sera accomplie à travers l'établissement d'instruments effectifs de participation citoyenne - le Conseil consultatif de l'environnement vient d'être créé, comme organisme de consultation du gouvernement - par le renforcement des activités productives liées à l'environnement et par l'introduction de règles favorisant la responsabilité partagée de tous les citoyens: une politique appropriée des prix de l'eau et de l'énergie, des instruments plus effectifs de contrôle et de sanction des activités polluantes, une définition plus précise du "débit écologique".

L'Espagne voit s'approcher la fin du millénaire avec des graves problèmes de désertification - la moitié du territoire subit des processus d'érosion graves ou très graves -, un fort déséquilibre territorial quant à ses ressources hydrologiques et une perte croissante de la qualité de la vie dans les domaines urbains. La priorité politique qui sera accordée à l'environnement va conditionner les possibilités réelles de solution. ■

Cristina Narbona Ruiz

Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Logement Espagne



F. Zwardon



J.P. Varn/Jacuna

“Dans l'évolution des choses, surtout sur le plan international et inter-gouvernemental le Conseil de l'Europe figure en bonne place par ses activités dans le domaine de l'éducation. Malheureusement l'éducation en général et particulièrement dans le domaine de la conservation de la nature est tombée victime de cette évolution.

Le problème de l'environnement est le problème numéro un de l'humanité et l'éducation environnementale doit être considérée comme une activité prioritaire. Dans ce domaine nous devons accorder une attention toute particulière aux jeunes, les futurs gérants de ce monde, afin qu'ils se préparent à le gérer mieux que nous l'avons fait jusqu'à maintenant.

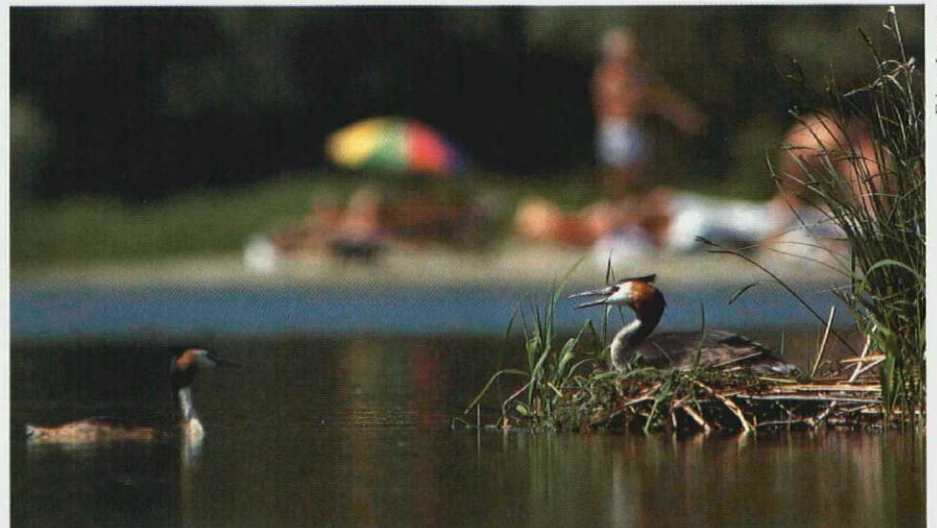
Je compte sur les activités préparatoires de l'Année européenne de la conservation de la nature 1995 pour que, dans tous les pays qui y participent, l'éducation au respect du miracle de la nature soit une priorité.”

Mario Pavan

Président du Comité international d'organisation
Année européenne de la conservation de la nature 1995



E. Sailler



Friess-Irmann

Pour un environnement viable

Stephen Sterling

“L'éducation à l'environnement sauve la planète!” Est-ce un gros titre que nos enfants et nos petits-enfants liront un jour dans les journaux du XXI^e siècle? Probablement non, mais l'idée est à peine exagérée si l'on considère le rôle immense que peuvent jouer l'éducation, la formation et la sensibilisation dans ce domaine, rôle reconnu dans le document Action 21 (Agenda 21 en anglais) de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en ces termes: “L'éducation revêt une importance critique pour ce qui est de promouvoir un développement durable et d'améliorer la capacité des individus de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement”.

Cette reconnaissance par une instance aussi élevée de l'importance de l'éducation à l'environnement est remarquable si on la replace dans son contexte historique. Le terme éducation à l'environnement était à peine connu il y a encore 25 ans. Aujourd'hui, les ministres de l'Union européenne constatent qu'il s'agit d'une partie intégrante et essentielle de l'éducation de chaque citoyen européen, d'un élément déterminant pour la réussite de la politique de l'environnement au niveau national et communautaire. C'est ce qui ressort du Cinquième Plan d'action pour l'environnement de la Commission. Telle est aussi la position d'un certain nombre d'Etats membres de la Communauté dont les dirigeants commencent à admettre que la politique de l'environnement, pour recueillir l'adhésion de la population, doit s'accompagner de mesures orientées vers l'éducation, l'information et la participation.

Les origines

L'apparition de l'éducation à l'environnement peut être attribuée essentiellement à deux causes. La première tient à son histoire même. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement organisée en 1972 à Stockholm, qui a établi un lien entre l'éducation et la qualité de l'environnement, l'éducation à l'environnement a reçu l'aval d'organisations internationales qui lui ont donné un statut officiel et lui ont consacré des programmes. On peut citer à cet égard le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de l'Unesco, qui a lancé, en 1975, son programme international d'éducation relative à l'environnement, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et enfin et surtout le Conseil de l'Europe qui a organisé depuis 1975 une série de stages et de conférences sur divers aspects de l'éducation à l'environnement, dont l'influence a été importante.

La deuxième cause tient à l'évolution du débat sur l'environnement, qui, depuis

Stockholm, porte moins sur des problèmes spécifiques, et reflète une prise de conscience grandissante de la nécessité de considérer ensemble l'environnement et l'économie, ou la conservation et le développement, pour que les deux parties de l'équation soient viables et si l'on veut pouvoir léguer aux générations futures un environnement sain et riche en ressources. On peut dire que cette prise de conscience progressive, et la compréhension de ce qu'elle implique, font partie de l'apprentissage par lequel doit passer toute société. Un bouleversement fondamental des modes de pensée et des pratiques s'impose, comme le recommandent des documents fondamentaux tels que le rapport Brundtland de 1987, et le plan d'action “Sauver la planète: stratégie pour l'avenir de la vie” lancé en 1991. Ces deux documents, et plus récemment Action 21, ont mis l'accent sur le rôle crucial de l'éducation dans la mise en place d'économies et de modes de vie plus durables.

Des objectifs consensuels

L'éducation à l'environnement est issue historiquement de l'étude de la nature, et l'étude de la vie sauvage et des écosystèmes y occupe d'ailleurs encore une place prépondérante. Mais au cours des deux dernières décennies, elle a évolué, notamment en ce qui concerne le contenu et les méthodes. En fait, son domaine est si vaste qu'elle englobe de nombreux objectifs éducatifs et de nombreux problèmes et thèmes liés à l'environnement. Ses centres d'intérêt sont multiples (environnements locaux, culture et environnement, écologie, études urbaines, patrimoine, conservation, problèmes de développement, problèmes mondiaux, etc.) de même que les méthodes employées pour les aborder. Toutefois, cette diversité va de pair avec un large consensus sur la philosophie et les objectifs de l'éducation à l'environnement, encore largement inspirés de la Conférence organisée par l'Unesco à Tbilissi en 1977, au cours de laquelle les objectifs ont été ainsi définis:

- développer la prise de conscience claire et le souci de l'interdépendance des conditions économiques, sociales, politiques et écologiques dans les zones urbaines et rurales;
- donner à chacun la possibilité d'acquérir les connaissances, les valeurs, les attitudes, la responsabilité et les compétences nécessaires pour protéger et améliorer l'environnement;
- créer chez les individus, dans les groupes et dans la société en général de nouveaux modes de comportement à l'égard de l'environnement.

Si le vocabulaire peut sembler quelque peu behavioriste pour notre époque, ces buts restent néanmoins une puissante déclaration d'intention et un défi pour tout ce qui concerne la politique et la pratique de l'éducation.

En 1992, le chapitre 36 d'Action 21 a ajouté à ce qui précède un nouveau défi en proposant de réorienter tous les besoins éducatifs vers l'environnement et le développement et en invitant les gouvernements à élaborer des stratégies visant à intégrer l'environnement et le développement dans une même action au cours des trois prochaines années.

La dimension européenne

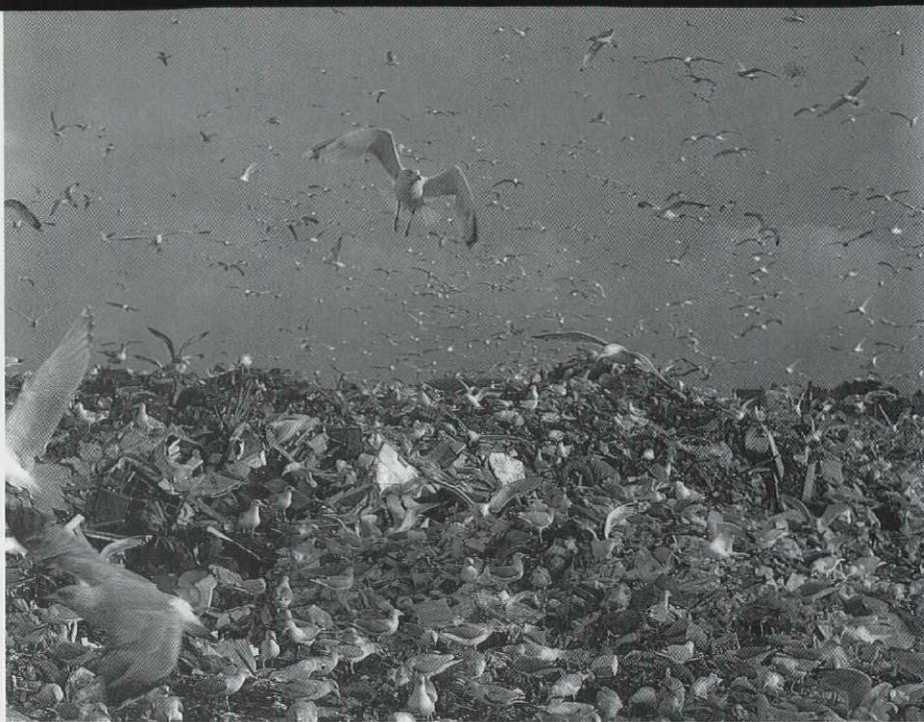
Dans le cas de l'Europe, l'éducation à l'environnement a, et aura, un rôle essentiel à jouer pour plusieurs raisons. Des problèmes d'environnement se posent évidemment à l'échelon européen; ils dépassaient les frontières nationales bien avant l'annonce dans le Traité de Maastricht de dispositions pour une politique commune dans ce domaine. Les écarts entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est en matière de qualité de l'environnement et de situation économique sont préoccupants. Le processus d'intégration et d'harmonisation de l'Europe a réveillé le désir d'une plus grande participation au niveau local et d'une redécouverte de l'identité, de la culture et du patrimoine locaux. L'éducation à l'environnement peut jouer un rôle à cet égard en développant la confiance, les connaissances, les valeurs et les compétences de création qui permettront aux individus d'améliorer la qualité de leur vie et de leur environnement au niveau local comme sur le plan international.

Quels sont les progrès réalisés?

Les articles du présent numéro de *Naturopa* donnent un aperçu de quelques projets et réseaux remarquables nés de l'éducation à l'environnement ou qui contribuent à l'enrichir. Le développement de réseaux internationaux est un signe très encourageant dans un contexte européen. Il peut s'agir aussi bien de mouvements informels comme “Touch”, qui rassemble de petits groupes d'innovateurs de toute l'Europe, que de grands projets, comme celui intitulé “L'action de l'école en faveur de l'environnement” qui a permis de réaliser un important travail d'innovation dans les écoles avec l'aide de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). La Communauté européenne soutient elle aussi des projets internationaux, notamment depuis l'adoption, en mai 1988, de la résolution concernant l'éducation en matière d'environnement.

Au niveau gouvernemental, plusieurs pays commencent à mettre en œuvre des mesures favorisant l'éducation à l'environnement, mais il semble qu'aucun d'eux n'a encore fini d'élaborer et adopté une stratégie nationale coordonnant la planification de l'environnement et celle de l'économie.

Seize ans après Tbilissi, près de six ans après la publication de la résolution de 1988 de la



Communauté européenne, et deux ans après le Sommet de la Terre de Rio, les mesures en faveur de l'éducation à l'environnement se situent plus au niveau des bonnes intentions intergouvernementales et gouvernementales (qui n'engagent à rien) qu'au niveau de l'action sur le terrain, et de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies nationales (qui exigent un engagement et des ressources).

Pendant des années, on a trouvé des exemples de bonnes pratiques en matière d'éducation à l'environnement partout où il existait des enseignants et des éducateurs, des centres d'études sur le terrain et des associations comprenant les avantages et l'efficacité de cette approche pour l'élève, l'enseignant et l'environnement. Cependant, à l'échelon régional ou national, des exemples de bonnes pratiques ont toujours été localisés et clairsemés. Maintenant, en partie grâce aux moyens modernes de communication, il est beaucoup plus facile d'échanger des idées, des expériences et des matériels. Certains savent tirer parti de cette situation, comme en témoigne l'apparition, depuis quelques années, de projets en collaboration. Cependant, la plupart des organisations et des projets d'éducation à l'environnement manquent des ressources et des appuis nécessaires, notamment à l'échelon local.

L'éducation à l'environnement est essentiellement interdisciplinaire et globale, et fait appel à des méthodes pédagogiques expérimentales. Cela pose des problèmes aux établissements trop attachés à un enseignement disciplinaire ou thématique et aux méthodes traditionnelles. En revanche, ceux qui sont plus adaptables en tirent souvent un grand profit, puisque la qualité de l'apprentissage et la motivation s'améliorent tant chez les enseignants que chez les élèves. En dépit d'un intérêt accru, surtout depuis quelques années, il reste beaucoup à faire dans de nombreux domaines, notamment dans la formation initiale et continue des enseignants et dans le domaine de la recherche. Il faut aussi étendre l'éducation et la formation à l'environnement aux milieux extrascolaires: enseignement supérieur, commerce et industrie, professions libérales, etc.

Il reste encore un très long chemin à parcourir avant que l'ensemble de la population, et surtout les enfants, ait acquis des connaissances à la mesure des problèmes d'environ-

nement auxquels le monde est déjà confronté. Il est possible cependant que l'enthousiasme de nombreux élèves et enseignants, les pressions émanant des catégories de la population sensibilisées à ces problèmes, les moyens offerts par les télécommunications, les liens entre les réseaux internationaux d'éducation à l'environnement et le poids des déclarations de la Communauté européenne et des autres organisations intergouvernementales aient conjointement pour effet de susciter une offre plus systématique en matière d'éducation à l'environnement pour tous, dans un avenir relativement proche.

Les écueils à éviter

En attendant, les décideurs doivent éviter plusieurs écueils. Ils doivent se garder, par exemple, de considérer que l'éducation relève uniquement de l'école. Si nous voulons parvenir à une Europe plus viable, l'éducation à l'environnement doit durer toute la vie et être dispensée dans toutes les sphères de la société, dans tous les secteurs. Les décideurs doivent aussi veiller à ne pas confondre éducation et information. L'information peut contribuer à accroître la prise de conscience, mais l'éducation implique un processus plus profond de changement personnel, et donc social.

Par ailleurs, ils ne doivent pas confondre la sensibilisation aux questions d'environnement (qui est relativement importante) avec la compréhension de ces problèmes (qui est faible), ni la compréhension avec la capacité et la volonté de modifier les modes de comportement. Mais il ne s'agit pas non plus d'assimiler l'éducation à l'environnement à des campagnes pour la défense de l'environnement: les avantages considérables de l'éducation à l'environnement sont bien connus. Un quatrième écueil à éviter consisterait à se contenter de projets ou de programmes prestigieux et de courte durée, même excellents, en négligeant de prévoir un enseignement permanent multidisciplinaire ou intégré dans tous les programmes d'étude, officiels ou non.

Enfin, les décideurs ne doivent pas s'attendre à ce que l'éducation modifie à elle seule la situation, ou dispense d'adopter une politique de l'environnement. Tout progrès vers une

"Il reste encore un très long chemin à parcourir avant que l'ensemble de la population, et surtout les enfants, ait acquis des connaissances à la mesure des problèmes d'environnement auxquels le monde est déjà confronté."

société et une économie durables résultera d'une conjonction de facteurs, comprenant l'opinion publique, une bonne couverture médiatique, des changements technologiques, une politique et des mesures économiques, et impliquant tous les secteurs de la société. Toute stratégie éducative en faveur de l'environnement doit impérativement être renforcée, et non contredite par d'autres politiques gouvernementales. Par ailleurs, elle doit partir des initiatives et des expériences existantes plutôt que d'essayer de les orienter.

Un défi et une chance

L'éducation a un rôle spécial à jouer, en particulier si nous voulons vraiment œuvrer pour un développement écologiquement durable. L'heure est venue d'intensifier nos efforts et d'agir en faveur d'une éducation à l'environnement en Europe, de mettre en œuvre pleinement et sans délai les grandes orientations de l'Union européenne, d'Action 21 et des gouvernements. En Europe, nous avons accumulé dans ce domaine, pendant plus de vingt ans, un savoir-faire et une expérience sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Et nous savons que l'éducation à l'environnement est efficace. Dès à présent, intuitivement ou à la lumière des preuves scientifiques, la plupart des gens se rendent parfaitement compte que la qualité de l'environnement et les écosystèmes sont de plus en plus menacés.

Parmi toute la gamme des mesures qui s'offrent aux gouvernements ou aux pouvoirs locaux, l'éducation est seule capable de "toucher" les individus, de les sensibiliser à la nature, à autrui, aux conséquences de leurs actes pour l'environnement et pour l'homme, et à l'avenir. Au milieu des années 90, cet avenir semble lourd d'incertitude et de menaces pour le bien-être des populations. Si nous ne saisissons pas la chance qui nous est encore offerte d'assurer un développement durable en dispensant à tout un chacun une éducation à l'environnement, les générations à venir ne nous le pardonneront probablement pas. ■

S. Sterling
The Old Forge
Frome St Quintin
GB-Dorchester DT2 0HG

En Pologne

Ślawomir Karwowski

L'éducation à l'environnement en Pologne a principalement pour but de susciter une prise de conscience et de développer la compréhension, les connaissances, l'intérêt, la responsabilité, la participation et l'action en matière d'environnement. Dans l'exposé de sa politique, le gouvernement souligne qu'elle peut jouer un rôle dans la promotion d'un développement durable. Dans les établissements d'enseignement la place de l'éducation à l'environnement se présente ainsi:

Ecole primaire (7-15 ans)

Les matières contribuant à l'éducation à l'environnement sont les suivantes: environnement naturel et social (niveaux 1 à 3), biologie et santé, chimie, géographie, études sociales. Tous les établissements ont le même programme scolaire de base. Toutefois, les enseignants disposent, à partir de là, d'une certaine latitude.

Ecole secondaire (15-19 ans)

Les matières contribuant à l'éducation à l'environnement sont les suivantes: biologie, santé et protection de l'environnement, études militaires, géographie, études sociales. Comme dans le primaire, les enseignants disposent d'une certaine latitude en dehors de la partie obligatoire du programme. Dans tous les types d'écoles secondaires techniques, le programme comprend une matière intitulée "protection et aménagement de notre environnement".

Enseignement supérieur

L'éducation à l'environnement fait partie de nombreuses disciplines. Il n'existe aucun programme obligatoire commun. En 1991, on a créé deux nouveaux domaines d'études: ingénierie environnementale et protection de l'environnement. Plusieurs cycles d'études approfondies sont consacrés à l'éducation à l'environnement.

Près de mille écoles primaires et secondaires sont très intéressées par l'éducation à l'environnement (écoles vertes/écologiques) et l'ont introduite dans leurs programmes. Les principales difficultés rencontrées actuellement ont pour origine la rigidité des méthodes d'enseignement axées sur les connaissances factuelles, la surcharge des programmes scolaires, une conception de l'apprentissage trop scientifique et inadaptée à l'âge des enfants, la place insuffisante des méthodes d'apprentissage actif et des activités sur le terrain ou à l'extérieur, le nombre très limité d'activités visant à améliorer l'environnement, un faible degré de sensibilisation à l'environnement au sein de la société, les difficultés financières auxquelles se heurtent de nombreuses écoles et l'insuffisance des ressources pédagogiques à la disposition des enseignants et des élèves.

Le gouvernement élabore actuellement une réforme de l'enseignement et prévoit d'introduire des éléments concernant l'environnement dans toutes les disciplines scolaires, ce qui donnerait à l'éducation à l'environnement un caractère interdisciplinaire.

En dehors des établissements d'enseignement, de nombreux centres, fondations et ONG mettent en œuvre certaines activités pédagogiques de portée restreinte.

Centre national d'éducation à l'environnement

Le Centre national d'éducation à l'environnement (CNEE) a été créé en janvier 1992 dans le cadre de la fondation nationale pour la protection de l'environnement. C'est un organisme indépendant fondé pour lancer, stimuler et renforcer les activités d'éducation à l'environnement en Pologne.

Le centre est convaincu que la conjugaison du professionnalisme, de l'enthousiasme et de l'engagement de personnes soucieuses de l'environnement engendrera un développement durable. Afin d'atteindre ses objectifs, il coopère étroitement avec les hauts fonctionnaires et le personnel des universités et des instituts de recherche qui ont l'expérience des programmes de protection de l'environnement. Les grands principes qui orientent son action sont le respect de ses partenaires et une conception professionnelle des projets d'éducation à l'environnement.

Le centre a défini sa mission comme suit:

- inspirer, encourager et développer l'éducation à l'environnement afin de permettre à la population de vivre en harmonie avec son environnement. Ceci étant, ses principaux objectifs sont les suivants:
- intégrer les questions d'environnement dans le programme national d'enseignement;
- encourager et développer également l'éducation à l'environnement en dehors des établissements d'enseignement;
- maintenir et renforcer le soutien de l'Etat à l'éducation à l'environnement;
- faciliter le développement d'un mouvement d'opinion résolument en faveur de l'éducation à l'environnement;
- recueillir et diffuser des informations sur l'éducation à l'environnement;
- améliorer les méthodes, techniques et pratiques d'éducation à l'environnement et en rechercher de nouvelles.

Depuis sa fondation, le centre a mis en œuvre et soutenu de nombreux projets et activités en matière d'éducation à l'environnement. Les principaux projets prévus pour 1994 sont décrits ci-après.

PHARE: Phase II

Cette phase du plan d'action de l'Union européenne pour une aide coordonnée comporte deux éléments principaux:

- Développement du Centre national d'éducation à l'environnement et de centres régionaux, grâce notamment à une assistance technique (formation, développement structurel, organisation des programmes et gestion des projets) et à la fourniture d'équipements. Vingt centres régionaux d'éducation à l'environnement ont été créés au début de 1994. Le dossier des soumissions pour l'assistance technique et l'équipement du centre national et des centres régionaux est en cours de préparation.

- Développement des programmes, c'est-à-dire notamment modernisation des programmes et création de programmes spéciaux: valises pédagogiques concernant l'environnement pour les écoles primaires; modernisation des programmes d'enseignement pour les écoles professionnelles dont les centres d'intérêt ont un rapport avec la protection de l'environnement, les ressources naturelles et la sylviculture; formation de formateurs en matière d'éducation à l'environnement. La procédure de soumission pour le développement des programmes vient de commencer.

Programme britannique de savoir-faire environnemental

La phase II comprend six projets distincts: élaboration de deux stratégies, l'une pour le Centre national d'éducation à l'environnement et l'autre pour l'éducation environnementale en Pologne, méthodes de gestion et systèmes d'organisation pour le CNEE, élaboration de programmes d'enseignement axés sur la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants s'occupant d'éducation à l'environnement, développement

C. Ruoso/Bios



des ressources centrées sur les méthodes d'apprentissage actif en éducation à l'environnement et enfin sensibilisation du public.

Chaque projet comportera des séances de planification, des ateliers ou séminaires, des réunions de groupes de travail, des ateliers de rédaction de documents et d'évaluation. Le programme est coordonné par le CNEE et le "Field Studies Council" (Conseil des études sur le terrain) avec la participation de nombreux organismes polonais et anglais s'occupant d'éducation à l'environnement. La phase de planification est achevée et les premiers ateliers ont débuté en février.

The Circle (Krag)

Ce projet réalisé en coopération avec l'"Institute of Sustainable Communities" (Etats-Unis) (Institut des communautés durables) et la "US Environmental Protection Agency" (Agence américaine de protection de l'environnement), est axé sur l'intégration des communautés locales grâce au développement de l'éducation à l'environnement. Le programme s'adresse aux instituts supérieurs ou universitaires de formation des enseignants, aux écoles, aux collectivités locales, aux entreprises et aux associations. Grâce à l'introduction de nouvelles méthodes d'éducation à l'environnement dans les écoles, toute la communauté locale prendra davantage conscience des questions d'environnement,

se sentira plus concernée, plus responsable, plus unie et des actions visant à améliorer l'état de l'environnement seront menées. La phase pilote du projet sera réalisée dans trois villes de 100 000 habitants. La sélection des communes est actuellement en cours.

La campagne sur l'ozone

Une grande campagne de sensibilisation concernant la déchirure de la couche d'ozone vient d'être lancée. Elle s'adresse essentiellement aux écoles mais tout le monde peut y participer. Il est prévu qu'environ 4 000 écoles suivront le phénomène de raréfaction de l'ozone grâce à des indicateurs biologiques simples (pieds de tabac). La campagne est organisée en coopération notamment avec le WWF allemand, les centres régionaux d'éducation à l'environnement et les autorités locales de l'éducation. Elle a pour principaux objectifs de mieux sensibiliser l'opinion à la raréfaction de l'ozone, d'introduire de nouvelles méthodes d'apprentissage par l'expérience et l'observation et de formuler des conclusions qui permettent de lancer des actions de nature à changer la situation.

Le programme "Roots and Shoots"

Le but de ce programme, créé par Jane Goodall, est de fournir un cadre de travail

concret pour permettre aux jeunes de contribuer par leur action à la qualité de la vie et de l'environnement mondial. Cette initiative vise à mobiliser les jeunes, à les inciter à agir au service de leur environnement. Le projet pilote de "Roots and Shoots" (racines et jeunes plantes) réunit plusieurs écoles et associations environnementales qui préparent d'intéressantes propositions d'action concrète pour améliorer l'environnement autour de l'école, dans le village ou la ville, etc. Des ressources documentaires seront élaborées sur la base des expériences et des résultats des groupes participant au projet.

Le programme environnemental du British Council

C'est la poursuite du projet commun du CNEE et du Field Studies Council qui permettra de constituer des équipes régionales de formateurs. Le projet est axé sur des activités extrascolaires, des méthodes de travail sur le terrain, ainsi que la planification et l'évaluation de ces activités. Se fondant sur les expériences et la formation de l'an passé, les équipes régionales élaborent des valises pédagogiques.

S. Karwowski

Chef du service de coopération internationale
Centre national d'éducation à l'environnement
ul. Dubois 9
PL-00-182 Varsovie

Le prix "Eco-schools"

Le prix "Eco-schools" est un projet européen visant à encourager l'éducation et l'action pour l'environnement ainsi qu'à récompenser les établissements scolaires et leurs élèves pour leurs efforts en faveur de l'environnement. Ce projet concerne la communauté locale, l'école et, le cas échéant, les autorités locales, et devrait profiter à long terme à tous les membres de la collectivité.

Le projet "Eco-schools" est expérimenté cette année dans des établissements primaires et secondaires en France, au Danemark, aux Pays-Bas et en Espagne. Au Royaume-Uni, une petite étude pilote a été lancée dans le cadre du projet de recherche sur les écoles du Tidy Britain Group, en concertation avec certains établissements scolaires primaires et secondaires et des conseillers d'éducation. Si l'étude aboutit à des résultats fructueux, le prix des Eco-schools sera administré par le responsable des programmes éducatifs du Groupe Tidy Britain, à Wigan. Chaque école du groupe pilote recevra des exemplaires de Our Environment et Inside Outside et des conseils sur la manière d'effectuer un inventaire écologique. D'autres matériels seront mis à la disposition des établissements secondaires.

Le directeur et les enseignants des écoles en compétition doivent être directement impliqués dans le projet, dont les cinq principaux éléments suivants auront été approuvés par les administrateurs, les parents et le personnel non enseignant.

Comité d'école pour l'environnement

On demande à l'établissement scolaire de constituer un comité pour l'environnement comprenant le directeur et des représentants des enseignants, des administrateurs, des élèves, des parents et du personnel non enseignant. Le comité se réunira en vue d'élaborer un programme d'action pour l'école et de suivre la mise en œuvre du projet. Il pourra désigner un comité restreint chargé de la gestion quotidienne du projet.

Premier inventaire de l'environnement et plan d'action

Chaque école recevra un document pouvant servir de base à un premier inventaire des effets produits sur l'environnement par les caractéristiques physiques, les pratiques et les politiques de l'école et de ses alentours. Cet inventaire sera utile pour élaborer le plan d'action dans lequel on définira les secteurs à améliorer en fixant des objectifs spécifiques et un calendrier.

Le plan d'action doit prévoir un système de contrôle et d'évaluation des progrès réalisés grâce auquel on puisse établir régulièrement des rapports à l'intention de l'ensemble de la communauté scolaire.

Il est souhaitable de faire figurer l'inventaire écologique et les objectifs du plan d'action dans le programme scolaire de manière à réduire au minimum toute charge de travail supplémentaire. L'expérience a montré que des objectifs trop ambitieux risquaient d'échouer, entraînant ainsi une démotivation.

Mieux vaut commencer par des objectifs et des projets simples comportant une garantie de résultat. Avec de l'expérience, il sera facile de passer à des objectifs plus ambitieux.

Journée d'action

Chaque école devrait organiser une journée annuelle d'action à laquelle toute personne de l'établissement prendrait part en accomplissant l'une ou l'autre tâche du plan d'action.

Thèmes de base

Les classes participant au test pilote sont appelées à étudier le thème des déchets. Les thèmes de base des prochaines années seront l'eau et l'énergie. Les écoles sont libres d'ajouter d'autres thèmes à ceux prévus initialement.

Ecocode

Ecoliers et enseignants élaboreront, tout au long de l'année, un écocode décrivant la nature et le mode de participation de l'école à des actions en faveur de l'environnement. L'écocode prendra aussi en compte le suivi et l'évaluation du programme en cours et de la journée d'action.

Pour de plus amples renseignements:

Tidy Britain Group
School Research Project
Falmer
Brighton University
GB-Brighton BN1 9PH



P. Bos

Plan général d'éducation à l'environnement

Cette injection de crédits dans l'enseignement formel n'a pas supprimé la nécessité d'élaborer pour l'éducation à l'environnement, un plan stratégique axé en particulier sur le secteur non-formel. C'est pourquoi, en 1992, on a fait appel aux services d'un consultant. On s'est inspiré avec reconnaissance de documents internationaux tels que "Sauver la planète" et "Action 21" ainsi que des conseils sur la planification dispensés par la Commission de l'éducation et de la communication de l'UICN. Cette étude a abouti à l'élaboration du "Plan général d'éducation à l'environnement", que le gouvernement néerlandais a présenté à l'automne 1993.

Dans ce document, sept ministères associent leurs efforts pour aider les individus et les groupes à apprendre comment intégrer les principes d'une gestion durable dans les décisions et les activités sociales et individuelles. Le plan est axé sur la nécessité d'une intégration, d'une cohésion et d'une planification commune à tous les niveaux et entre tous les acteurs, notamment en ce qui concerne le secteur éducatif non formel. Il s'agit d'une stratégie plutôt que d'un plan financier, bien que la recherche d'une qualité et d'une efficacité accrues puisse conduire à des investissements supérieurs. L'objectif de base est directement lié au principal message des documents déjà cités qui est d'aider les individus et les groupes à apprendre comment intégrer les principes d'une gestion durable dans les décisions et activités sociales et individuelles.

Un aspect majeur de la stratégie consiste à mettre l'accent sur l'intégration de l'éducation à l'environnement dans l'action quotidienne des groupes et organisations de tous types. Il faut pour cela que les organisations intermédiaires pertinentes, si elles ne prennent pas l'initiative, participent du moins activement à l'élaboration et à la gestion des programmes.

Comme il s'agit probablement là de l'aspect le plus novateur du Plan, je voudrais tout d'abord apporter quelques précisions sur cette stratégie.

Evolution récente

L'importance de l'éducation à l'environnement pour les changements sociaux paraît susciter un regain d'intérêt depuis quelques années. Les décideurs, en dehors du secteur de l'éducation à l'environnement, commencent à se rendre compte que de véritables changements exigent la participation de toute la collectivité, des individus comme des groupes. Le document "Sauver la planète" formule l'idée directrice: "nous avons besoin de valeur, d'économies et de sociétés différentes de la plupart de celles qui prévalent aujourd'hui afin de préserver notre planète et de promouvoir une meilleure qualité de vie, pour tous".

Conjuguer les efforts

Peter Bos

Depuis quelques décennies, les activités éducatives liées à la nature et à l'environnement se multiplient aux Pays-Bas. Diverses ONG et agences gouvernementales élaborent et diffusent des maquettes pédagogiques et des guides, proposent des cours, des excursions, des formations, des études sur le terrain et prennent toutes sortes d'autres initiatives du même ordre. De nombreux groupes et associations participent à l'organisation des activités tant scolaires qu'extracolaires. Le gouvernement central ainsi que les autorités provinciales et locales encouragent toutes ces actions. Il est à signaler qu'en termes de budget, l'Etat a dépensé, en 1993, 31,5 millions de florins pour l'éducation à l'environnement, contre 11,2 millions en 1988.

En réponse à la présentation d'un livre blanc sur l'éducation à l'environnement, en 1988, le Parlement néerlandais a demandé aux ministères autres que ceux de l'Environnement et du Patrimoine naturel une participation financière accrue et une meilleure coordination entre les initiatives du gouvernement national et les autres. Il s'est avéré presque impossible de trouver un dénominateur commun pour mettre en œuvre une stratégie gouvernementale. Le secteur de l'éducation à l'environnement est devenu une sorte de supermarché qui couvre une vaste gamme de produits, de clients et de fournisseurs. La nature même du sujet rend les choses encore plus compliquées. Après tout, l'éducation à l'environnement est dans son essence une question de valeurs, de normes et d'attitudes. L'ingérence du gouvernement est donc un sujet délicat.

Il a fallu à cet égard surmonter un certain manque d'engagement réel; en fait, l'élaboration d'un cadre interministériel pour l'éducation à l'environnement, a amené, pour la pre-

mière fois, plusieurs ministères à réfléchir sur leur position concernant la communication en matière d'environnement.

Plan d'éducation formelle 1991-94

La décision prise en 1990 par six ministères de mener une action commune pour promouvoir l'éducation à l'environnement dans le système éducatif formel a représenté un grand progrès. Ce projet interministériel, coordonné par le ministère de l'Enseignement et des Sciences, a deux caractéristiques majeures:

- il vise à intégrer l'éducation à l'environnement aux matières scolaires ainsi qu'à l'école elle-même; la dernière approche notamment peut être qualifiée de novatrice, car elle fait de l'école, qui englobe l'administration scolaire et les parents, un facteur de changement;

- les écoles sont des organismes indépendants, si bien que l'initiative de nouveaux matériels, de conseils et d'un soutien doit venir de la base. Les programmes nouveaux sont censés renforcer plutôt que remplacer les activités actuelles en matière d'éducation à l'environnement. Une somme d'environ 70 millions de florins, composée à la fois d'argent frais et de fonds existants a été affectée à ce secteur pour la période 1991-1994. Les établissements scolaires et les organismes intermédiaires ont été invités à formuler des propositions, ce qui a facilité la mise en œuvre d'un certain nombre de projets dans l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et agricole. Diverses formes de communication sont employées pour stimuler la participation des établissements scolaires et pour diffuser l'information et les expériences. On procède à une évaluation pour déterminer si les fonds supplémentaires sont effectivement employés pour atteindre le but principal: l'intégration structurelle de l'éducation à l'environnement dans les matières scolaires et les établissements.

Aux Pays-Bas, ce point de vue a été récemment souligné lors de l'évaluation du Plan national pour une politique de la nature. Au terme de nombreux entretiens et tables rondes avec des personnes clés, on est parvenu à la conclusion fondamentale que l'application d'une telle politique est considérablement freinée par un manque d'engagement et de participation des citoyens, à tous les niveaux.

Aussi prend-on de plus en plus conscience qu'une large participation est la condition sine qua non d'un changement radical menant à une société fondée sur les principes d'une gestion durable. Puisqu'un changement de valeurs est nécessaire à la base, il faut obtenir la participation des citoyens.

L'éducation à l'environnement se caractérise par une évolution analogue: on accorde plus d'attention à la situation particulière des groupes cibles, et le défi consiste à associer le plus étroitement possible les questions d'éducation à l'environnement aux activités principales des groupes et organisations. Si les engagements voulus sont pris, l'éducation à l'environnement peut devenir pour les organisations un moyen d'assumer leurs responsabilités vis à vis de l'environnement. Ainsi, un mécanisme collectif visant à une prise de conscience générale et à une action précise est stimulé dans un certain contexte social. Cette analyse est essentielle car elle contribue à surmonter l'un des problèmes majeurs de l'éducation à l'environnement, à savoir le poids des obstacles sociaux, matériels et économiques qui influent souvent plus que les arguments écologiques sur la décision des individus. En encourageant le changement de comportement dans les groupes au sein desquels les citoyens agissent, on peut du moins réduire les obstacles sociaux, la réticence des individus à se mettre en avant et à agir par eux-mêmes. Cette conception fondée sur la participation doit être considérée comme un complément plutôt que comme un substitut des formes plus traditionnelles d'éducation à l'environnement qui se sont révélées être une source féconde d'inspiration et de motivation personnelles. Je fais allusion notamment aux divers types d'activités de plein air qui contribuent à créer de véritables liens avec notre environnement naturel.

En pratique

L'idée d'inscrire les mesures dans des contextes sociaux déterminés est un élément important du Plan.

On a sélectionné quatre secteurs d'activité qui sont le cadre d'une grande partie de l'interaction sociale et sur la base desquels de nombreux citoyens sont organisés. Il s'agit:

- de la qualité du voisinage;
- des loisirs et activités récréatives;

- de la stabilité de la situation de l'emploi;
- de la consommation et du mode de vie.

Nombre des programmes éducatifs que les sept ministères financent actuellement sont destinés aux mêmes groupes cibles dans le cadre de ces secteurs. Les domaines d'activité sociale peuvent être considérés comme des structures permettant de combiner l'intégration de ces programmes d'une part, et le recours aux intermédiaires voulus d'autre part.

Un administrateur indépendant doté d'un budget annuel de 600 million de florins néerlandais (300 millions d'ECU) a été chargé de transformer ces ensembles plutôt vastes en secteurs d'action opérationnels. A cet effet, il doit en premier lieu procéder à une sélection sur la base des priorités et des possibilités et, en second lieu, identifier les groupes sociaux pertinents et leurs intermédiaires. Cet administrateur est également responsable de l'élaboration des mécanismes permettant un échange systématique d'informations (entre les fournisseurs, les usagers et les bailleurs de fonds), de la qualité du contenu (application du concept de gestion durable, par exemple) et des conseils sur la ligne d'action à adopter.

Comme la participation de tous les acteurs concernés à ce processus de développement

est une absolue nécessité, la communication est une fonction-clé de l'administrateur qui, entre autres méthodes, organise des conférences de travail et des ateliers.

Après une période de mise au point d'environ 18 mois, l'accord entre les instances gouvernementales et les ONG sur l'instauration d'une structure permanente d'informations et de conseils en matière de planification et d'orientation générale devra être mis en œuvre.

Le processus menant à une approche plus systématique de l'éducation à l'environnement aux Pays-Bas est enfin en cours. Le Plan général d'éducation à l'environnement offre des moyens satisfaisants de conjuguer les efforts de tous ceux qui participent à cette éducation, améliorant ainsi la qualité et l'efficacité des programmes. ■

P. W. Bos

Président du groupe de travail interministériel sur l'éducation à l'environnement aux Pays-Bas
Ministère de l'Agriculture, de la Gestion de la Nature et des Pêches
PO Box 20401
NL-2500 EK La Haye



P. Bos



En Hongrie

Elizabeth Vajdovitch Visy

La définition de l'éducation à l'environnement donnée par l'UICN (voir article de J. Baines) décrit très bien les objectifs que le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire fixe à l'éducation à l'environnement en Hongrie. Il importe néanmoins de définir les termes et d'énoncer les buts précis du programme adopté par mon pays.

L'éducation à l'environnement doit centrer ses efforts sur des domaines tels que la conservation de la nature, la réhabilitation, la protection du milieu et la gestion des ressources. En outre, elle doit mettre l'accent sur les aspects politique, économique, technique et humain de la protection de l'environnement, notamment sur les problèmes éthiques, esthétiques et sociaux. Ce programme éducatif ne saurait se limiter à la théorie, il doit se préoccuper aussi des moyens de mettre en œuvre les principes et de réaliser les objectifs par le biais d'une méthode axée sur les problèmes et les valeurs.

Domaines et formes divers

L'éducation à l'environnement doit être l'affaire de toute une vie. L'action envisagée doit porter sur plusieurs domaines, de manière à ce que le message soit effectivement transmis à un public aussi vaste que possible. L'accent est placé sur les programmes scolaires aussi bien que sur ceux mis en place hors des lieux de formation habituels. Il importe de promouvoir et les programmes de l'enseignement général et ceux de l'enseignement technique et professionnel.

On entend accorder une attention particulière à la coordination des programmes, afin de les rendre complémentaires et de permettre aux intéressés de suivre une progression logique, d'un niveau à l'autre. Leurs éléments et moyens spécifiques sont analysés dans ce qui suit dans les deux grands secteurs de la formation :

- l'enseignement public aux niveaux primaire, secondaire, supérieur et postuniversitaire;
- les programmes du secteur privé et des organismes à buts non lucratifs.

L'enseignement public

Si l'enseignement public hongrois a été très efficace dans nombre des sciences de l'environnement, il reste essentiel de les développer et de les intégrer à l'ensemble du programme scolaire.

Par ailleurs, il est vital que l'éducation à l'environnement ne consiste pas uniquement à fournir un savoir, mais vise à développer les aptitudes et à former des attitudes mentales et des comportements, grâce à des méthodes pédagogiques interactives. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'environnement est à la fois l'agent, le moyen et la fin de cette démarche intégrée. Les principes à la base des programmes de chacun des secteurs de l'enseignement public figurent ci-après.

Enseignement primaire et secondaire

Intégration

Les programmes d'éducation à l'environnement doivent faire partie du programme général à tous les niveaux et dans toutes les filières.

Application

Les études ne sauraient être limitées à l'acquisition de connaissances. Il est essentiel de s'attacher à développer l'aptitude des élèves à analyser, à communiquer, à coopérer et à agir.

Travail sur le terrain

Il importe de donner aux élèves un maximum de possibilités de travailler dans l'environnement naturel et dans l'environnement bâti.

Consolidation

Le programme devrait permettre aux élèves de bénéficier d'une récapitulation périodique des enseignements liés à l'environnement à un niveau donné et de prendre conscience des rapports essentiels entre les disciplines de base et l'environnement.

Contrôle

L'éducation à l'environnement devrait figurer parmi les sujets faisant l'objet d'une évaluation aux examens de fin d'études primaires et secondaires.

Instituts d'études supérieures et universités

L'objet de cette initiative est de former des spécialistes de l'environnement capables de cerner l'ensemble des facteurs concourant à l'élaboration d'une saine politique de l'environnement et à l'application de bonnes pratiques en la matière. A l'heure actuelle, la Hongrie forme nombre de scientifiques et de techniciens d'un excellent niveau, mais ne

Enseignement primaire et secondaire

Intégration

Les programmes d'éducation à l'environnement doivent faire partie du programme général à tous les niveaux et dans toutes les filières.

Application

Les études ne sauraient être limitées à l'acquisition de connaissances. Il est essentiel de s'attacher à développer l'aptitude des élèves à analyser, à communiquer, à coopérer et à agir.

Travail sur le terrain

Il importe de donner aux élèves un maximum de possibilités de travailler dans l'environnement naturel et dans l'environnement bâti.

Consolidation

Le programme devrait permettre aux élèves de bénéficier d'une récapitulation périodique des enseignements liés à l'environnement à un niveau donné et de prendre conscience des rapports essentiels entre les disciplines de base et l'environnement.

Contrôle

L'éducation à l'environnement devrait figurer parmi les sujets faisant l'objet d'une évaluation aux examens de fin d'études primaires et secondaires.

Instituts d'études supérieures et universités

L'objet de cette initiative est de former des spécialistes de l'environnement capables de cerner l'ensemble des facteurs concourant à l'élaboration d'une saine politique de l'environnement et à l'application de bonnes pratiques en la matière. A l'heure actuelle, la Hongrie forme nombre de scientifiques et de techniciens d'un excellent niveau, mais ne

sait pas intégrer leurs recherches et leur formation dans le contexte global de la politique et de l'action.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il est possible et souhaitable, tant dans les universités que dans les instituts, de faire des techniques et de la gestion de l'environnement des matières obligatoires ou facultatives. Les départements ou facultés devraient fonctionner de manière indépendante et permettre aux étudiants de ne choisir que certains enseignements ou d'obtenir un diplôme en sciences de l'environnement. En cas de difficulté pour les établissements pris individuellement, il faudrait organiser une coopération, afin que ces cours puissent être dispensés à l'échelon national, par le biais de programmes parallèles parrainés par une ou plusieurs institutions.

Ces instituts indépendants d'étude de l'environnement devraient mettre en lumière les rapports entre les différentes disciplines et insister sur le développement des compétences nécessaires à l'action pour l'environnement à tous les niveaux. Il se peut que la réalisation de ces interconnexions exige la modernisation de l'ensemble du système d'enseignement supérieur. L'interconnexion des études favorisera l'émergence de professionnels de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution capables de relever les défis des années à venir.

Enseignement professionnel

L'enseignement professionnel a pour but de communiquer l'information à des étudiants qui sont en mesure d'en tirer profit à bref délai et de mettre en application des technologies nouvelles. Ce programme devrait être confié à des spécialistes indépendants, à des groupes de professionnels ou aux départements environnement des établissements d'enseignement supérieur.

Comme on l'a déjà dit plus haut, il est capital de doter les professionnels de solides connaissances dispensées dans une optique interdisciplinaire mettant en lumière le jeu des relations entre la science, la société, l'industrie, etc.

Une activité connexe favorisera le développement de la formation professionnelle, il s'agit de la mise en place par le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire d'un système de qualification pour les professionnels de l'environnement.

Formations complémentaires

On ne saurait trop insister sur l'importance des formations spécialisées. Les membres d'un nombre croissant de professions vont avoir besoin de connaissances précises relatives à la protection de l'environnement. Les formations complémentaires peuvent apporter rapidement ces connaissances à ceux et celles qui sont le plus aptes à les appliquer. Ces formations peuvent également fournir aux professionnels une méthode de développement des compétences dans des domaines importants tels que les études d'impact, la mise en œuvre de programmes spéciaux et de divers programmes de protection et de conservation de la nature. Ces formations (à vocation professionnelle) pourraient également servir de base à la formation des enseignants aux sciences de l'environnement et au futur programme intégré aux niveaux primaire et secondaire.

Ces enseignements pourraient prendre une autre forme particulière reposant sur le principe des modules mentionné à propos d'établissements d'enseignement supérieur. Ils pourraient permettre aux professionnels d'approfondir certaines questions qui les intéressent particulièrement ou d'acquérir le savoir nécessaire à l'exercice de leurs fonctions. La structure modulaire leur permettrait, parallèlement, de se préparer à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme dans une discipline en rapport avec l'environnement.

Les instituts d'études supérieures et les universités sont vivement encouragés à créer dans le cadre de leurs structures des centres de formation à la gestion de l'environnement.

Programmes extérieurs au système éducatif

Il faut par ailleurs conjuguer tous les efforts pour atteindre les publics ne relevant pas du

système éducatif. Pour que le grand public soutienne les projets d'amélioration, il importe au plus haut point qu'il ait conscience des enjeux écologiques et des défis que doit relever la Hongrie. Comme tous les programmes mentionnés dans ce rapport, il faudrait que celui-ci soit rationnel et systématique.

Ce programme éducatif extra-scolaire a pour but:

- d'accroître l'intérêt porté à l'environnement et l'attention dont il fait l'objet;
- d'influer sur l'opinion et le comportement du public;
- d'encourager individus et institutions à agir;
- d'augmenter le désir d'autogestion et de maîtrise de l'environnement;
- de faire comprendre et admettre par les milieux financiers et industriels et par le public la nécessité des réglementations et des limitations;
- d'encourager la coopération et l'action collective tendant à améliorer l'état de l'environnement et en assurer la protection.

Ce type d'éducation peut prendre des formes très diverses, allant de l'information officielle à des formations générales, non sanctionnées par un diplôme. Il peut passer aussi bien par les grands médias que par la formation des adultes sans oublier les activités artistiques.

Les institutions publiques comme les musées, les bibliothèques et les établissements d'enseignement public sont appelés à jouer un grand rôle, en offrant au public expositions et programmes divers.

Les universités populaires, autrefois très appréciées et qui connaissent aujourd'hui un

regain d'intérêt, peuvent diffuser des informations générales et spécialisées sur l'environnement, faire mieux connaître les procédés non nocifs et les moyens de réduire la nocivité des systèmes existants. L'un des aspects importants de ces programmes est qu'ils peuvent bénéficier d'une bonne partie des connaissances et des matériels mis au point pour les programmes du système éducatif.

La publication d'ouvrages, la réalisation de vidéos et de films sont également des moyens importants pour développer la connaissance de l'environnement et former l'opinion publique.

La participation croissante des entreprises à la production d'ouvrages, de vidéos et de films et de périodiques s'intéressant à l'environnement constitue un autre élément important. Ce marché montre un fort potentiel de croissance et doit donc être stimulé par la multiplication des programmes formels et informels d'éducation à l'environnement. Il faudrait associer pleinement ces initiatives au programme de sensibilisation et d'information du public que nous venons de décrire. ■

E. Vajdovitch Visy

Chef du Service de la Recherche et de l'Éducation
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
Fő u. 44-50
H-1011 Budapest 1

Sensibilisation à Malte

Dustan Hamilton

Bien que de création relativement récente, en décembre 1991, ECO, la société d'écologie de Malte, une ONG établie sur le groupe d'îles assez petites et très peuplées qui constituent Malte, a mené un certain nombre de campagnes de sensibilisation du public.

A l'occasion de chaque campagne, des modèles d'affiches, de vignettes autocollantes, de dépliants et de slogans sont mis au point et montrés à des commanditaires éventuels, sans lesquels aucune des campagnes menées par ECO ne serait possible. Lorsque des commanditaires ont été trouvés, les modèles sont reproduits et des communiqués de presse sont adressés à tous les médias. Le matériel éducatif imprimé (affiches et feuilles d'information) est distribué parmi les banques, les écoles, les hôtels, les ser-

vices publics, les cinémas, les bibliothèques et autres lieux publics afin d'atteindre différents secteurs de la population.

Lorsqu'un commanditaire est trouvé, des tee-shirts sont imprimés et servent de prix dans des concours organisés par les médias pour intensifier encore l'effort de sensibilisation à l'égard de la campagne éducative menée en faveur de l'environnement. Les concours organisés à l'échelon national pour récompenser le meilleur tableau / essai / affiche / photo / poésie sur le thème retenu suscitent un grand intérêt auprès des écoles. Les élèves reçoivent aussi des pages à colorier portant sur le thème écologique choisi.

Chaque année a lieu une audience internationale ECO pour les enfants, qui permet aux enfants et aux adolescents de s'adresser aux personnalités au pouvoir. ECO mobilise aussi les jeunes et les enfants qui ne s'inté-

ressent pas directement à leur environnement en organisant avec eux des activités conjointes comme des opérations de nettoyage. Ces activités font appel aux associations de résidents, aux scouts, aux guides ainsi qu'aux centres pour la jeunesse et les sports.

On organise des séminaires, des débats, des manifestations dans les rues et notre propre programme hebdomadaire "Panorama écologique", qui est diffusé sur la station radio-phonique internationale "Voix de la Méditerranée"; tout cela contribue à sensibiliser le public, sur une base régionale même, dans ce dernier cas.

Les volontaires d'ECO mènent des enquêtes scientifiques pour déterminer quels sont les problèmes qui méritent examen, et nous écrivons sans arrêt des lettres à la presse sur divers sujets. ■

D. Hamilton

La société d'écologie de Malte
P.O. Box 322
La Valette
Malte



La Communauté

Gilles Vincent
Gisèle Vergnes

“L’homme a un droit fondamental à la liberté, à l’égalité et à des conditions de vie satisfaisantes dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être.”

C’est dans ces termes que les instances internationales réunies à Stockholm lançaient en 1972 l’idée d’une éducation relative à l’environnement.

Deux décennies ont passé. La dimension éthique de l’éducation à l’environnement ne cesse de s’imposer, car il y va du destin de l’humanité; une responsabilité majeure nous incombe vis-à-vis des générations futures: celle de leur assurer un monde viable.

La réussite des actions qui doivent conduire au développement soutenable dépendra dans une large mesure du comportement des individus, de leurs décisions et donc de leur compréhension des problèmes d’environnement.

Si la sensibilité à de tels problèmes est grande et continue de croître, il n’en demeure pas moins que l’information et l’éducation du citoyen doivent être plus largement mises en oeuvre.

Si l’éveil de la conscience est un facteur primordial du changement, la modification des comportements est une entreprise à long terme, qui doit être abordée le plus tôt possible dans le processus éducatif. Rappelons que si l’Union Européenne n’a pas, à proprement parler, de politique commune en matière d’éducation et que seuls les Etats membres sont responsables de leurs systèmes éducatifs, elle a cependant un rôle à jouer, en soutenant des priorités de dimension européenne, intégrables à tout système éducatif; et l’éducation à l’environnement figure certainement parmi ses priorités.

Les actions de la Communauté

La mise en oeuvre des actions prioritaires définies par la Résolution de 88 se situe à

deux niveaux: l’information réciproque sur les développements de l’éducation à l’environnement dans les Etats membres d’une part; les besoins et les priorités communes, recensés au niveau communautaire d’autre part.

Elle est facilitée par l’existence d’un groupe de travail créé spécialement à cet effet. Ce groupe formé de représentants des autorités éducatives, et qui sera, dès cette année, élargie à une représentation des autorités en matière d’environnement, est géré par la Direction Générale XI, secteur Education et Formation.

Amélioration de l’information

La Commission a pu, avec l’assistance du groupe, mener à bien certaines tâches prioritaires définies par la résolution:

- l’inventaire des initiatives entreprises dans les Etats membres, présenté au Conseil sous forme d’un document de synthèse (1992);
- un “vade-mecum” destiné aux formateurs en cours d’élaboration et qui devrait être disponibles début 1995;
- un “guide des centres d’enseignement supérieur” offrant des formations d’environnement (publication 1993 de l’Office des publications des Communautés européennes).

Aide aux projets-pilotes

Les Etats membres ont été invités par la résolution à mettre en oeuvre des projets-pilotes sur des activités de recherche didactique. La Commission dispose d’une ligne budgétaire spécifique et peut soutenir de tels projets présentés par les associations de formateurs et d’enseignants, des instituts de formation, des groupes de recherche universitaire, des associations para-éducatives, etc. Ont ainsi été encouragés en 1993, dans le domaine de la formation d’enseignants, la création et l’expérimentation de modules et de matériaux pédagogiques.

Les propositions s’inscrivent dans le cadre d’un appel à soumission de propositions pour des actions d’éducation dans le domaine de

l’environnement publié annuellement au Journal Officiel des Communautés. Les initiatives retenues pour un co-financement doivent répondre à des critères de sélection très précis, à savoir:

- un effet multiplicateur particulièrement important à l’échelle européenne;
- une coopération effective et équilibrée entre les partenaires;
- une couverture géographique transnationale;

et avoir pour objectifs:

- l’intégration durable de l’environnement dans les systèmes éducatifs;
- le transfert possible et la valorisation d’expériences innovantes.

Sensibilisation et information

Cette possibilité ne concerne que des projets destinés au système éducatif. Associations et organisations para-scolaires peuvent y être associées par les activités qu’elles mènent auprès des élèves et des enseignants. Par contre, tout projet ayant pour objectif la sensibilisation ou l’information doit répondre à un autre appel à soumission, également publié chaque année au J.O. de la Communauté.

Les perspectives

La Résolution du 24 mai 1988 prévoit l’organisation de réunions, séminaires et symposiums sur les objectifs et les méthodes de l’éducation à l’environnement dans des aspects spécifiquement européens.

Une université d’été proposée par la Commission se tiendra pour la première fois en septembre 1994. Elle permettra aux responsables des projets déjà présentés à la DG XI ou auprès d’instances nationales, ainsi qu’au groupe de travail du secteur “éducation à l’environnement”, de procéder à un bilan synthétique des actions en cours au niveau européen. Elle sera également l’occa-

sion d'un échange profitable avec d'autres organismes intergouvernementaux tels que l'OCDE (Programme ENSI), le Conseil de l'Europe.

Les participants pourront alors identifier de nouvelles voies pour renforcer l'environnement à tous les niveaux du système éducatif et remettre leurs desiderata ou recommandations aux décideurs représentant les Etats membres.

La production et la diffusion de matériels pédagogiques appropriés devraient être favorisées lors de cette université d'été. En effet, s'il existe quantité de produits destinés aux élèves (livrets, brochures, jeux "écologiques", vidéos...) ils ne fond généralement appel qu'à des approches parcellaires des problèmes d'environnement.

L'un des grands objectifs de la Commission, auquel concourent certaines actions qu'elle soutient, est de répondre au besoin d'une globalisation des approches, tout en portant à la connaissance du plus grand nombre les démarches complémentaires entreprises localement. La Commission, par sa vision générale de l'état des lieux, peut impulser la création d'ouvrages didactiques de dimension européenne qui devront répondre à la réalité du "sans-frontières" en matière d'atteintes à l'environnement.

Dernière étape dans les perspectives à moyen terme de l'action communautaire, la conception et remise d'un rapport au Conseil et aux ministres de l'Education d'ici la fin de l'année 1994. Rapport attendu et qui devra faire état de la mise en oeuvre des divers points de la Résolution 1988. Il permettra d'envisager une nouvelle étape dans l'intégration de l'environnement aux processus éducatifs. Il s'agira à l'instar des recommandations du Cinquième Programme d'action et de celles de l'Agenda 21 d'élaborer une stratégie durable pour cette fin de siècle et surtout au-delà. L'éducation à l'environnement devra accompagner des politiques d'environnement qui, de locales et palliatives, deviennent nécessairement mondiales et prospectives.

Tâche d'importance considérable et enjeu vital puisqu'il s'agit de développer la solidarité des générations présentes et à venir envers tous les êtres humains dans l'espace et dans le temps. ■

G. Vincent
G. Vergnes

Commission des Communautés européennes
D.G. XI
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles



Classe de rivière

Les textes de bases

1987

Entrée en vigueur de l'Acte Unique: une base juridique (article 130) permet à la Communauté de prendre les mesures nécessaires pour:

- préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement;
- protéger la santé des personnes;
- assurer une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

1988

Un texte primordial est proposé par la Commission et soumis à l'approbation du Conseil des ministres de l'Education réunis au sein du Conseil. Il s'agit de la Résolution 88/C 177/03 qui fixe les objectifs et les principes directeurs et indique les actions à promouvoir au niveau des Etats membres et au niveau communautaire en vue d'améliorer l'éducation à l'environnement:

- a. elle recommande aux Etats membres de prendre toutes mesures nécessaires pour la mise en oeuvre d'une éducation interdisciplinaire à l'école et dans toutes institutions éducatives;
 - elle recommande aussi de développer la formation des enseignants en matière d'environnement;
 - elle incite à la création et à la diffusion d'un matériel pédagogique adéquat.
- b. Elle invite la Communauté à:
 - faciliter l'échange d'informations entre les Etats membres grâce à des inventaires;
 - à organiser des colloques, conférences, séminaires d'échange sur les objectifs, les méthodes et les contenus de l'éducation à l'environnement;
 - à mettre à disposition des Etats membres une documentation sur les questions d'environnement;
 - à proposer des universités d'été aux responsables éducatifs;
 - à produire un guide des formations à l'environnement dans l'enseignement supérieur;

- à développer l'intégration du thème environnemental dans les programmes d'échanges communautaires de la task force ressources humaines, éducation, formation et jeunesse.

1992

Les conclusions du Conseil des ministres de l'Education réunis en son sein (92/C 151/02) confirment le rôle primordial de l'éducation en matière d'environnement qui "devrait être considérée comme partie intégrante et essentielle de l'éducation de chaque citoyen européen". Les conclusions notent également avec satisfaction que le Cinquième Programme d'action de la Commission, intitulé "Programme communautaire de politique et d'action pour l'environnement et le développement durable et respectueux de l'environnement" se réfère au besoin d'un meilleur apport de l'information et de l'éducation en matière d'environnement (chapitre 7.5).

"On ne saurait trop mettre l'accent sur l'importance de l'éducation pour renforcer la sensibilisation aux questions d'environnement. L'éducation en cette matière doit donc faire partie intégrante des programmes scolaires de l'école primaire. "Les matières relatives à l'environnement comme telles intégrées dans les cours de sciences naturelles ou des sciences humaines, ou incorporées à d'autres matières préparant à la vie pratique (civisme, politique, relations professionnelles, hygiène et soins de santé...) devraient être incluses dans tous les programmes des écoles primaires et secondaires d'ici à l'an 2000 au plus tard et figurer comme option officielle d'examen après cette date".

Enfin, le Traité sur l'Union Européenne, entré en vigueur le 1er novembre 1993, inclut deux articles (126 et 127, chapitre 3), qui élargissent le champ d'action communautaire en matière d'éducation et de formation professionnelle. Le rôle de la Commission en ces domaines répond naturellement, aux recommandations de "coopération, échanges d'information et d'expériences sur les questions communes aux systèmes d'éducation des Etats membres".

La stratégie écossaise

Kate Sankey

Petit pays du Royaume-Uni, l'Ecosse a souvent apporté des réponses originales aux défis lancés par les politiques européennes et autres plans d'action internationaux. Grâce au regroupement de la majorité des départements au sein du Scottish Office sous l'autorité d'un ministre unique, grâce à un système éducatif largement autonome et à un ensemble relativement homogène d'agences gouvernementales et non gouvernementales, nous sommes en mesure de mobiliser notre expérience collective et souvent de faire œuvre de pionniers.

La publication de la stratégie *Learning for Life* (Apprendre pour vivre) marque une étape (mais uniquement une étape) dans un cheminement passionnant qui a représenté pour un groupe de travail multisectoriel deux ans et demi d'un travail intense et de larges consultations. Le gouvernement britannique cite aujourd'hui les conclusions du groupe de travail dans ses documents les plus récents sur la politique de l'environnement.

L'expérience acquise en matière d'élaboration d'une stratégie nationale, nous l'avons communiquée au Royaume-Uni, en Europe et plus loin encore, notamment au Forum mondial de Rio et plus récemment en Nouvelle-Zélande. Comme elle est susceptible d'intéresser beaucoup de monde, il est très important de voir quels sont les résultats obtenus ou attendus après ce travail considérable.

Replaçons tout d'abord cette initiative dans son contexte. Lors du lancement du projet en 1989, il y a certainement eu une part d'influence de la Communauté européenne. L'on s'interrogeait encore au Royaume-Uni sur ce que devait être une réaction adéquate à la Résolution de mai 1988 et la nécessité pour les pays de s'attacher à la dimension internationale s'imposait de plus en plus,

notamment dans le sillage de la publication de documents relatifs à la politique de l'environnement et du développement.

La conférence annuelle et la réunion en 1989 du Comité Europe du Nord-Ouest de l'ancienne Commission de l'éducation et de la formation de l'UICN, organisées à Stirling à l'invitation du Conseil écossais de l'éducation à l'environnement (Scottish Environmental Education Council, SEEC), ont donné une impulsion supplémentaire au plan européen. Les encouragements prodigués par nos collègues européens lors de rencontres de ce type sont très appréciés.

A l'époque les problèmes liés à l'environnement suscitaient un considérable regain d'intérêt. C'était aussi (et ce n'est sans doute pas un hasard) le moment de la prise de conscience du caractère planétaire et multisectoriel des problèmes écologiques et de leurs solutions éventuelles. Il devenait clair que l'élaboration de politiques efficaces dans le domaine de l'environnement exigeait la conjugaison de structures et de processus extrêmement divers et surtout le soutien de l'ensemble de la collectivité. Tout cela met également en lumière le rôle primordial de l'éducation et de la formation, outils précieux au service des politiques de l'environnement.

La tâche du groupe de travail, qui s'efforçait de rassembler en un tout organique les multiples éléments de la stratégie, était des plus difficiles. La possibilité lui était donnée d'adopter une démarche holistique et, dans cette optique, il a choisi de diviser l'ensemble de son champ, non pas par sujet ou par secteur, mais par domaine d'influence sur l'apprentissage, pour montrer que celui-ci a un maximum d'efficacité lorsqu'il se réfère à notre expérience et notre mode de vie. Il a donc défini les contextes d'apprentissage suivants: le foyer, la collectivité, les loisirs, l'école, l'éducation postscolaire et le lieu de travail. Ces contextes ont fourni le cadre

général de travail du groupe et l'ont amené à définir une stratégie axée sur les possibilités d'éducation à l'environnement propres à contribuer à l'avènement d'une société écologiquement plus saine et organisée pour durer, pour le plus grand bien des personnes et de l'environnement.

Un document de référence

La stratégie *Learning for Life* a été accueillie comme un précieux document de référence exposant de manière complète la raison d'être de l'éducation à l'environnement et situant cette éducation dans le contexte local et mondial d'un développement durable et tenant compte des principes d'une viabilité à long terme. Après une vaste campagne de collecte de l'information, le groupe de travail rend ses conclusions et dresse le tableau d'une activité intense et variée, encore que peu coordonnée. Sur cette toile de fond, le rapport propose une stratégie accompagnée de recommandations relative à sa mise en œuvre. La stratégie couvre sept domaines clés: politique, programmes scolaires, éducation et formation postsecondaires, recherche, information, réseaux et coordination et enfin évaluation.

Viennent ensuite douze recommandations stratégiques à l'intention du gouvernement, des ministères et agences gouvernementales et vingt autres recommandations concernant des initiatives spécifiques que le groupe de travail souhaite voir promouvoir et renforcer par des individus et organisations extrêmement divers.

L'avenir dira si la somme de toutes ces recommandations dote l'Ecosse d'une stratégie solide et réalisable. Toutefois, les réactions parvenues au Scottish Office témoignent un soutien presque unanime, un enthousiasme et une volonté de participer à la mise en œuvre de la stratégie. Elles mettent aussi en lumière la nécessité d'un ferme engagement du ministre pour l'Ecosse et le besoin d'un mécanisme permanent de suivi, de mise à jour et d'évaluation. Neuf mois plus tard, les responsables de l'éducation à l'environnement attendent toujours une déclaration du Scottish Office précisant ses engagements et ses priorités.

Comme l'indique le document présentant la stratégie: «Il est vital de commencer le plus tôt possible».

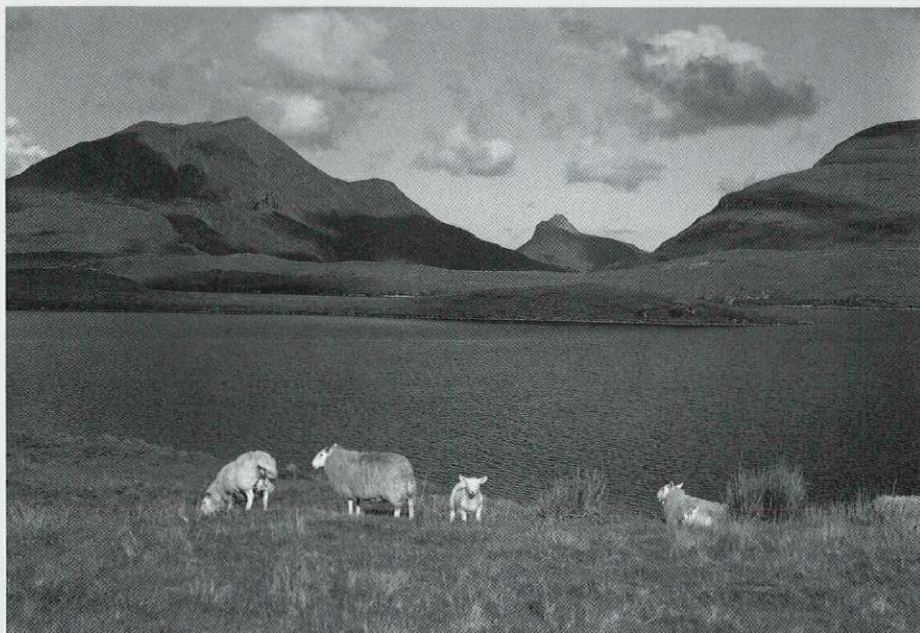
K. Sankey

Directeur

Conseil écossais de l'éducation à l'environnement

Université de Stirling

GB-Stirling FK9 4LA



S. Meyers



F. H. 98

Action de l'école

Kathleen Kelley-Laine

Que recouvre un projet international sur l'éducation? A quoi sert-il? Quels avantages offre-t-il aux pays participants? Quel en est le but caché?

Telles sont les questions souvent lancées aux fonctionnaires internationaux par des néophytes légitimement méfiants qui s'interrogent sur l'opportunité de participer à une activité internationale fumeuse dont les tenants et les aboutissants ne sont jamais définis. Si l'on s'en tient aux clichés, les organisations internationales ne servent qu'à légitimer les tendances éducatives actuelles en chargeant d'obscurs experts de voyager à travers le monde pour rédiger ensuite d'illisibles rapports examinés par des représentants nationaux au cours de réunions ennuyeuses puis ensevelis à tout jamais dans les entrailles de l'administration.

Il faut, toutefois, réviser cette conception stéréotypée, surtout à l'heure où la scène internationale connaît des changements radicaux: l'intégration de l'Europe de l'Est dans la "philosophie" du monde occidental et la création d'un Etat européen jettent une lumière nouvelle sur des organisations "supranationales" telles que l'OCDE.

Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (Centre for Educational Research and Innovation, CERI) a été créé au sein de l'OCDE en 1968, époque où se sont produits des changements perçus comme révolutionnaires et où les programmes nationaux et internationaux comptaient au nombre de leurs priorités une remise en question radicale des valeurs et de l'organisation sociales. Il est apparu alors que la création d'un centre ayant pour mission de recenser, d'évaluer et de diffuser dans les pays membres les pratiques éducatives les plus novatrices était à la fois nécessaire et opportune.

Le temps a passé; nous sommes à présent en 1994 et au cours des vingt-six dernières années, de nombreuses innovations pédagogiques ont fait de fugitives apparitions dans les pays membres. Certaines personnes prétendent que les innovations en matière de programmes scolaires sont insuffisamment efficaces, trop coûteuses et trop lentes et que ce qu'il faut, c'est une normalisation opérationnelle, mesurable grâce à des indicateurs de performance et contrôlable dans les établissements scolaires grâce à des tests.

Rien n'est simple

La simplification des solutions apportées à un problème complexe comme l'éducation est généralement le signe d'une attitude défensive. En 1968, la vision de ce que l'innovation pouvait apporter au système éducatif était peut-être simpliste elle aussi. Il est impossible de mettre en œuvre des changements

rapides sans un effet de boomerang. Il se pourrait bien que "l'idéologie" de l'innovation en tant que solution aux problèmes du système éducatif ait fait long feu comme tant d'autres idéologies alors que demeurent les "vrais problèmes" qui s'inscrivent dans des contextes bien définis, caractérisés par certaines valeurs, structures et acteurs au sein d'un système complexe.

Le projet "Action de l'école en faveur de l'environnement" (Environment and School Initiatives Project, ENSI) est une activité du CERI qui correspond bien, à mon sens, aux ambitions premières du Centre: étudier à la fois les questions relatives au processus d'enseignement et d'apprentissage et celles liées aux politiques éducatives et aider les Etats membres à réfléchir sur leurs orientations en leur fournissant les données internationales utiles.

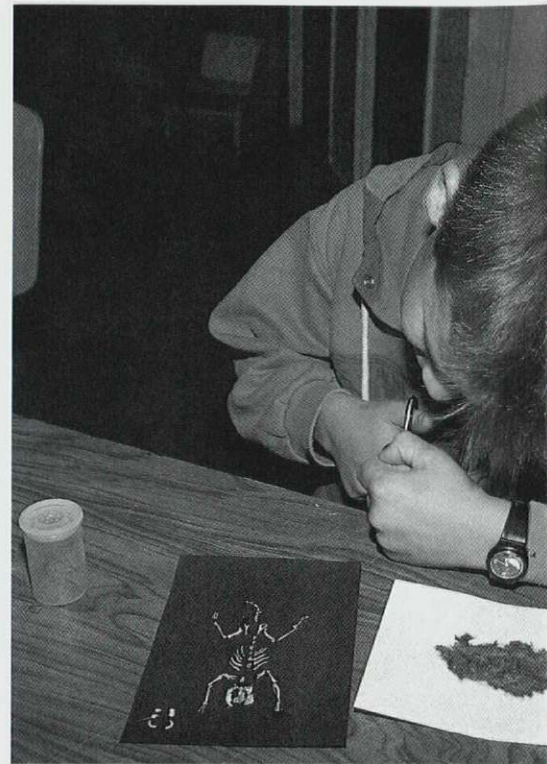
Contrairement à certains projets conçus par le secrétariat puis approuvés par le comité directeur du CERI, le projet ENSI a été lancé en 1986 à la demande de l'un des pays membres: l'Autriche. L'idée a d'abord été exposée lors d'une conférence des ministres de l'Education des pays membres de l'OCDE qui s'est tenue à Paris en 1984 et au cours de laquelle le ministre autrichien Herbert Moritz a souligné que l'éducation relative à l'environnement était l'une des grandes priorités du développement futur de l'éducation. Le comité directeur du CERI a alors décidé d'insérer le projet dans son programme d'échange d'informations sur les innovations et a invité les pays membres à y participer.

Projets novateurs

Douze pays membres ont entrepris de définir et de lancer dans les écoles des projets novateurs d'enseignement et d'apprentissage en matière d'éducation relative à l'environnement. Chacun a créé un réseau de 10 à 12 écoles et nommé un coordonnateur national chargé des liaisons à l'intérieur du pays et avec notre secrétariat.

Les objectifs du projet ont été clairement définis au départ: plutôt que d'essayer de dresser un catalogue international des éléments d'une "bonne" éducation relative à l'environnement, les pays participants ont accepté de définir une série de principes directeurs qui n'ont pas la prétention d'être neutres. Compte tenu des impératifs environnementaux croissants, ils ont considéré que les objectifs ci-après devaient désormais faire partie de la mission du système éducatif: sensibiliser les élèves aux problèmes d'environnement et leur inculquer des qualités dynamiques telles que l'initiative, l'indépendance, la volonté de participer et d'assumer des responsabilités.

Une sensibilisation à l'environnement, jointe à ces qualités dynamiques, était une condition préalable au choix des établissements sco-



Reconstituer un squelette de campagnol à partir des os extraits l'esprit des enfants à la complexité de la nature.

laire dans les pays participants. Il fallait aussi trouver des écoles et des enseignants prêts à participer à un processus pédagogique novateur, à analyser et à documenter leurs travaux et à appliquer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage souples. Les critères à respecter par les établissements sélectionnés ont été définis comme suit:

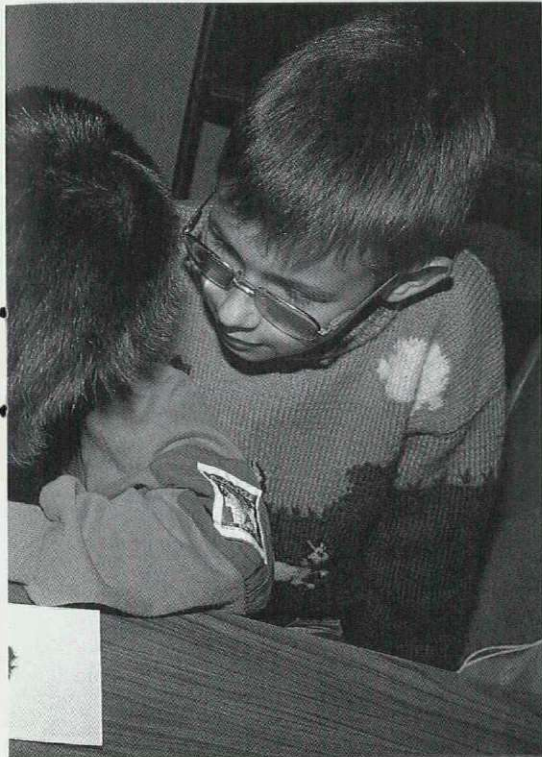
Les projets scolaires devaient comporter quatre dimensions:

- participation individuelle des élèves et engagement affectif;
- apprentissage et recherche interdisciplinaires;
- réflexions sur l'amélioration de l'environnement;
- participation des élèves, dans une certaine mesure du moins, à l'analyse des problèmes ou aux prises de décision concernant les méthodes et le contrôle de leur travail.

L'environnement devait être défini au sens large, l'action des écoles ne se limitant pas à l'environnement naturel mais englobant les dimensions sociale, économique, culturelle et technologique.

Les établissements scolaires devaient étendre leurs activités au-delà de la frontière les séparant de la communauté et établir des liens avec d'autres institutions.

Divers types d'écoles primaires, secondaires et professionnelles étaient représentés.



G. Lacourrette

gnement en général. Le comité refusa cette proposition et insista pour qu'ENSI reste un projet distinct. Un nouveau programme de travail spécifique fut alors élaboré et approuvé par le comité directeur.

Seconde phase

Cette seconde phase du projet ENSI a été programmée sur la base des résultats de la période 1986-1988 et a pour ambition de les consolider:

a) en étendant le réseau des écoles participantes et en améliorant les échanges d'expériences aux niveaux national et international;

b) en renforçant les structures de soutien au projet "Action de l'école en faveur de l'environnement" par la nomination d'auxiliaires pédagogiques appelés à travailler directement avec les enseignants et d'un coordonnateur dans chaque pays. Les auxiliaires pédagogiques sont souvent des chercheurs universitaires qui connaissent bien les méthodes de recherche-action;

c) en approfondissant la recherche-action avec les enseignants afin d'améliorer leurs activités de recherche notamment la production de connaissances;

d) en explorant, analysant et développant la réflexion critique sur l'interaction entre les initiatives de l'école à la base en faveur de l'environnement et l'évolution des politiques en matière d'éducation relative à l'environnement dans les pays membres. Les politiques formant le contexte de l'ENSI doivent faire partie intégrante de chaque rapport national. En outre, six des pays participants ont demandé au secrétariat de mener une "étude approfondie" de l'évolution des politiques d'éducation relative à l'environnement. Cette analyse internationale enrichira considérablement la conception de ces politiques;

e) en étudiant la pertinence des récents progrès enregistrés dans les sciences de l'environnement pour l'action de l'école en faveur de l'environnement. Cette étude implique l'organisation de rencontres entre des spécialistes en sciences de l'environnement, des enseignants et des chercheurs et les coordonnateurs et auxiliaires pédagogiques du réseau de l'ENSI. Les questions étudiées sont les suivantes:

- comment incorporer la notion de "développement durable" dans le programme scolaire général (Pays-Bas);

- comment aborder la "complexité" de l'éducation relative à l'environnement (Italie);

- quelles notions d'économie et d'écologie sont les plus utiles dans ce domaine (Allemagne);

- quelles sont les valeurs véhiculées par les initiatives relevant du projet ENSI (Ecosse).

Il s'agit là incontestablement d'un programme chargé pour les dix-neuf pays membres qui participent à la phase actuelle de l'ENSI. La recherche-action à la base reste le fondement

du projet; elle s'accompagne d'une étude plus minutieuse des politiques en vigueur et des questions macro-environnementales permettant d'accéder à une plus grande richesse de connaissances. Citons ici John Elliott dans son analyse de la phase initiale:

"Si l'on veut que l'expérience pratique des enseignants et leur connaissance subjective des problèmes posés par l'application de ces théories cessent de relever du domaine privé pour faire l'objet, par le biais de la recherche-action, d'un débat public, les enseignants et tous ceux qui se livrent à des innovations pédagogiques auront besoin d'élaborer une méthodologie à cette fin. C'est là l'une des tâches importantes du CERI qui a pour mission de coordonner les activités internationales relatives à l'aménagement et à la réforme des programmes d'études. Faute de quoi, on ne pourra s'appuyer que sur une base de données limitées pour comparer et confronter les diverses approches et options des systèmes éducatifs face à l'innovation. Et la qualité des débats internationaux dont ces problèmes font l'objet s'en ressentira."

Ces propos sont peut-être annonciateurs du défi auquel devront faire face les organisations internationales telles que l'OCDE/CERI: fournir des données lucides non seulement aux administrateurs et aux décideurs mais aussi à ceux qui peuvent exploiter ces données pour continuer à approfondir leurs connaissances et à enrichir leur expérience pour que les innovations deviennent pratique courante et permettent de régler les problèmes quotidiens d'éducation, au lieu de bâtir des utopies vouées à l'échec. ■

K. Kelley-Laine
 Chef du projet ENSI
 OCDE
 2 rue André Pascal
 F-75775 Paris Cedex 16

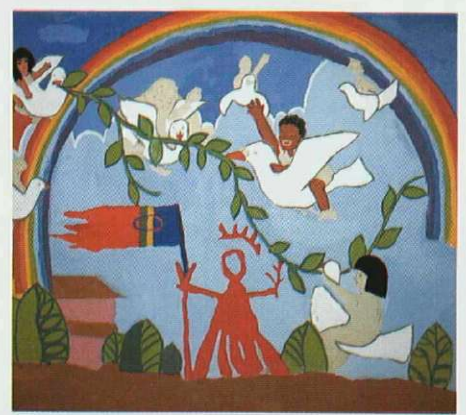
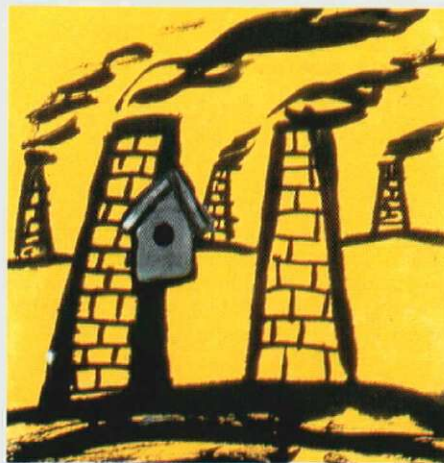
S'adapter au cadre

On a demandé aux enseignants d'adapter ces critères à leurs cadres national et local et de contrôler leur action par une réflexion visant à permettre une amélioration constante. Ce type de stratégie, appelé recherche-action, était censé contribuer à faire mieux connaître les travaux sur les projets environnementaux.

Les résultats de cette phase initiale de deux ans ont été examinés dans le cadre d'une conférence internationale, accompagnée d'une exposition publique sur les projets, qui s'est tenue en septembre 1988 à Linz (Autriche) et a réuni 350 participants représentant les douze pays membres. 150 participants étaient des élèves âgés de 9 à 19 ans et accompagnés de 120 enseignants; les autres participants étaient des administrateurs des ministères de l'Education et de l'Environnement, des experts et des chercheurs en matière d'éducation à l'environnement.

La conférence, assez inhabituelle pour l'OCDE en raison de la forte participation de la base, s'est avérée extrêmement fructueuse puisqu'elle a réussi à stimuler les échanges entre les divers partenaires du système d'éducation. Au vu du rapport les membres du comité directeur du CERI décidèrent, à la quasi-unanimité, de poursuivre l'activité en l'intégrant dans leur programme principal.

On avait d'abord suggéré au sein du secrétariat d'englober le projet ENSI dans un autre projet d'étude sur les programmes d'ensei-



La Voix des enfants

Kristin Eskeland

Dans le monde entier, des enfants nourrissent des inquiétudes face à l'avenir, même s'ils n'en parlent pas toujours. Il fallait donc leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, non seulement aux parents et aux enseignants, mais à ceux auxquels il revient de s'en saisir: les décideurs. Les enfants n'ont pas toujours raison, mais ils ont le droit d'être entendus et pris au sérieux. Car si l'on n'écoute pas la jeunesse, on risque de produire une génération qui sera prête à recourir au terrorisme pour sauver son avenir, ou bien pire, qui aura perdu l'espoir et sombrera dans la résignation.

La Voix des enfants est une campagne internationale qui a été lancée en 1991 suite à l'énorme succès d'une audition d'enfants sur l'environnement et le développement, organisée en mai 1990, à Bergen (Norvège). Elle se veut une plate-forme destinée à permettre aux enfants de s'exprimer sur leurs problèmes dans leur pays d'abord, au niveau international ensuite. Les enfants, en effet, doivent pouvoir jouer un rôle actif dans le processus démocratique, et ont besoin de savoir comment s'y prendre.

Après cette première audition de 1990, la campagne a décollé rapidement avec la mise sur pied de manifestations du même type dans plus de 40 pays. Vingt de ceux-ci ont été conviés à envoyer chacun un enfant au Sommet de la Terre de Rio, pour participer à l'Audition mondiale des enfants. La multiplication des activités dans les différentes parties du monde et l'immense enthousiasme soulevé à Rio ont clairement montré qu'il ne fallait pas laisser la voix des enfants s'éteindre!

L'audition de Rio fut suivie, en Autriche, d'une rencontre organisée dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme, et à l'occasion de laquelle 37 jeunes (Européens pour la plupart, mais aussi d'Amérique latine et d'Afrique) ont débattu une semaine durant de leur conception des droits fondamentaux de l'homme. Leurs idées ont été présentées à la conférence de l'ONU dans un volumineux document et sous forme d'un arbre géant portant, écrits sur des fruits colorés, leurs vœux pour un monde meilleur. On a ainsi pu voir que les enfants du monde plaçaient au premier rang de leurs préoccupations l'environnement, la

paix et les droits de l'homme, le droit à l'éducation et la lutte contre la violence.

Une audition d'enfants

A l'automne de 1993, un festival international des enfants pour la paix s'est tenu à Lillehammer (Norvège), dans le cadre d'un programme culturel en vue des jeux olympiques. Il a réuni, pendant neuf jours, 88 enfants de 34 pays qui ont échangé leurs expériences, idées et inquiétudes, et préparé une présentation destinée au public, un spectacle et une audition.

Mais qu'est-ce donc qu'une audition d'enfants, et comment s'en conçoit l'organisation? Le concept de base est de donner la parole aux enfants, de leur permettre de s'exprimer en présence de décideurs. De multiples formules sont possibles pour donner corps à cette idée, en fonction des traditions et de la culture du pays. La Voix des enfants procède généralement en invitant un groupe de 5 à 10 enfants de 11 à 15 ans à faire part de leurs préoccupations à 4 ou 5 responsables politiques ou personnages influents, en présence de la presse, d'autres enfants et de parents. Le groupe d'enfants est assis à une table, les responsables politiques à une autre. Et ce sont les enfants qui ont la haute main sur les débats, les adultes devant les écouter et ne répondre que lorsqu'ils sont interpellés.

Les politiciens peuvent être tentés de profiter de telles occasions pour faire de beaux discours voués à rester lettre morte. Aussi, le (la) président(e) joue un rôle important en veillant à ce que les adultes ne s'évaporent pas sitôt la séance levée...

Autre point essentiel: les enfants qui participent à l'audition sont issus d'un processus auquel de très nombreux enfants ont pris part. Il ne s'agit pas, en effet, de privilégier une poignée d'enfants bien informés et capables de parler le même langage que leurs interlocuteurs adultes, mais bien de permettre à des enfants ordinaires de s'exprimer. Les enfants sont invités à communiquer leurs problèmes par lettre, au travers de peintures, sur des cartes postales qu'ils réalisent eux-mêmes, ou par l'intermédiaire d'ateliers de quartier. Ces initiatives peuvent être mises en place par des associations locales ou les écoles. Les participants aux auditions sont choisis, par leurs

pairs de préférence, parmi les enfants ayant manifesté la motivation la plus forte durant cette phase du processus.

Approche locale

Cette approche locale, qui consiste à faire parler les enfants de leurs expériences et de la situation de leur communauté, constitue l'assise de la campagne, dont la simplicité même fait toute la beauté: ateliers et auditions, en effet, peuvent avoir pour cadre une école, le local des scouts ou la maison communale, aussi bien qu'une conférence internationale. L'important est le nombre des enfants impliqués, et leur sincérité. Quant aux adultes, ils sont simplement des modérateurs, non des meneurs de jeu.

Les années 1994 et 1995 seront consacrées à une campagne mondiale fondée sur les mêmes principes. Elle donnera aux enfants la possibilité d'exprimer leurs préoccupations à des responsables nationaux, puis aux grands dirigeants mondiaux, dans le cadre du 50e anniversaire de l'ONU (1995). Son ambition première est de permettre à des enfants du monde entier de rencontrer, un jour durant, les décideurs et les médias. Il faudrait qu'un jour par an au moins, les personnes au pouvoir se mettent à l'écoute des enfants, en s'engageant à prendre leurs problèmes au sérieux.

La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant consacre le droit des enfants de parler de leur propre voix de leurs préoccupations. Qu'ils se soucient de l'environnement, des carences de leur éducation, de la qualité de l'eau potable, des guerres ou de la violence dans leurs rapports familiaux, nous, adultes, devons apprendre à les écouter et accorder à leurs idées un intérêt sincère. Les enfants, pas plus que les adultes, ne sont toujours dans le vrai, mais ils ont le droit d'être entendus.

La campagne la Voix des enfants est principalement financée par le gouvernement norvégien, l'Unicef et la fondation Karibu. Elle est animée par deux coordinatrices: Patricia Jalil (FUNAM) en Argentine et moi-même en Norvège. ■

K. Eskeland

La Voix des enfants
BP 8844 Youngstorg
N-0028 Oslo

Penser et agir ensemble

John Baines

Qu'est-ce qui pousse des centaines de gens, dans le monde entier, à devenir, comme moi, membre de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN). J'espère, dans ce court article, parvenir à vous l'expliquer et vous donner envie de soutenir cette institution et de travailler pour elle.

Elle a été créée après la deuxième guerre mondiale pour promouvoir la conservation de la nature et de ses ressources. Elle est unique au monde, du fait qu'elle regroupe des États, des organismes gouvernementaux et des agences non gouvernementales. En 1993, elle comptait 773 organisations membres, représentant 123 pays.

Sa raison d'être est de servir ses membres. Elle se fait leur porte-parole sur la scène mondiale et leur propose les concepts, stratégies et moyens techniques dont ils ont besoin pour parvenir à leurs objectifs. Son siège se trouve à Gland (Suisse), d'où un secrétariat coordonne son activité et mène un certain nombre d'actions de conservation. Cependant, l'essentiel de son travail est effectué par des milliers de volontaires appartenant à des équipes de projet et à des groupes d'action rattachés à l'une des six commissions. La Commission de l'éducation et de la communication est l'une d'entre elle; j'en suis membre, et à ce titre, je suis l'un des milliers de volontaires dont la modeste contribution, s'ajoutant à toutes les autres, aide à établir la théorie et la pratique de l'éducation à l'environnement dans le monde entier.

Un précurseur

La CEC peut se flatter d'être le premier organisme international à avoir agi en faveur de l'éducation environnementale. Lors de la conférence qu'elle a tenue dans le Nevada, en 1970, elle a donné une définition de l'éducation environnementale qui reste valable et sert de base, dans le monde entier, à l'élaboration de programmes d'enseignement. Je la rappellerai ici à ceux qui ne l'ont pas eue sous les yeux depuis un certain temps:

"L'éducation à l'environnement est le processus amenant à reconnaître les valeurs et à préciser les concepts en ce domaine, afin d'acquérir les compétences et les attitudes qui permettront de comprendre et d'apprécier les relations réciproques qui unissent étroitement les hommes, leur culture et leur milieu biophysique. Elle vise également l'apprentissage de la décision et la formation d'un code personnel de comportements face aux questions de qualité de l'environnement."

Pendant une grande partie de son existence, la CEC a dû administrer elle-même ses

affaires, par l'intermédiaire de son président et d'un petit comité directeur constitué de quelques-uns de ses membres. L'UICN a prouvé son intérêt pour l'éducation en créant à Gland un poste d'agent chargé de coordonner le programme d'éducation et de communication et d'appuyer le réseau mondial de volontaires qui constituent la commission.

Qu'est-ce donc que l'UICN attend de la CEC? Elle a publié un livre: *Sauver la planète*, dans lequel elle énumère neuf principes pour un mode de vie durable. Tous doivent donner lieu à un enseignement, car si l'on n'aide pas la population à comprendre leur importance et à les appliquer, ils resteront vains. L'éducation est particulièrement importante pour "changer les comportements et les modes de vie" en aidant chacun à remettre en question ses valeurs et à modifier son comportement (principe 6) et pour "donner aux communautés les moyens de gérer leur propre environnement" (principe 7) par la formation et la diffusion de l'information.

Mise en œuvre

Le programme de travail de la CEC vise à favoriser la mise en œuvre de ces principes: en conseillant le secrétariat de l'organisation en matière d'activités éducatives, en intégrant et en soutenant la dimension "éducation" au sein des divers programmes de l'organisation et en créant ses propres activités et ses propres programmes. Par exemple, à la suite du Sommet de la Terre, la CEC a rédigé un document servant de guide aux personnes chargées d'élaborer les stratégies nationales en matière d'éducation à l'environnement.

Depuis octobre 1991, la CEC publie un bulletin intitulé *Nature Herald*. Il y a eu quatre parutions, donnant chaque fois des nouvelles de l'UICN, signalant les grands événements internationaux en matière d'éducation à l'environnement, et exposant les projets de la CEC dans le monde et le point de vue de certains de ses membres.

La CEC agit au niveau international et au niveau régional. Dans certaines parties du monde, ses membres ont créé des réseaux ou des comités régionaux. Les deux plus anciens se trouvent en Europe. Le Comité pour l'Europe de l'Est et le Comité pour l'Europe du Nord-Ouest ont été établis dans les années 60 et se réunissent tous les ans. Les conférences se tiennent dans un pays membre différent chaque année. Les sujets traités par les dernières conférences sont les suivantes: l'agriculture et l'éducation, l'éducation et l'avenir durable, l'éducation et le tourisme durable et l'élaboration de stratégies pour l'enseignement de la durabilité.

Fusion de comités

En 1984, les deux comités ont tenu une conférence conjointe en Finlande, et depuis,

ils ont recommencé chaque année. Cette coopération a ouvert la voie à leur décision de fusionner, maintenant que les changements à l'Est rendent plus facile et plus pertinente leur collaboration sur des thèmes communs. Il y a de fréquents échanges de personnel dans le cadre de projets Est-Ouest, tels que le programme PHARE de l'Union européenne et le Environmental Know How Fund du Royaume-Uni.

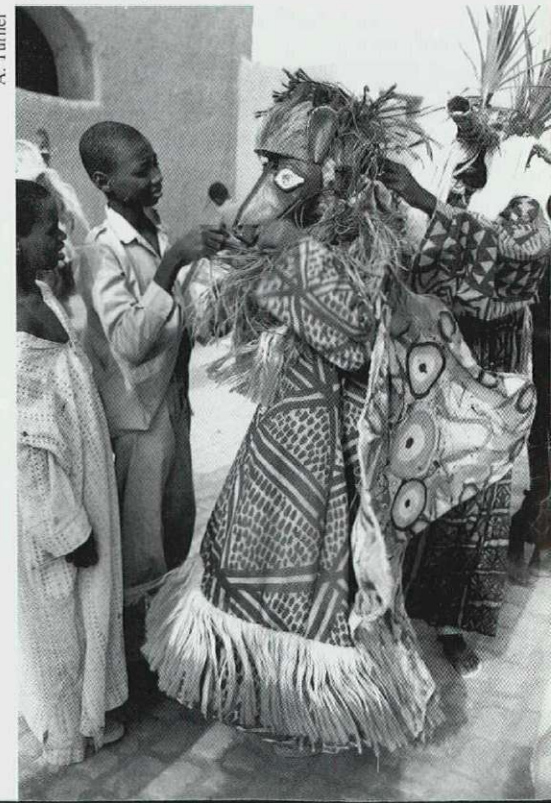
Ces deux comités fusionneront également avec le Comité plus récent pour le Sud de l'Europe, et constitueront un comité paneuropéen qui verra le jour en 1994. Il aura pour principal objectif de faciliter l'échange d'informations et d'idées en matière d'éducation à l'environnement entre les pays européens.

Je dis "Education à l'environnement", mais, depuis la publication de *Sauver la planète* et le Sommet de Rio, cette notion a été élargie en "éducation à la durabilité" qui relie l'éducation pour l'environnement et pour le développement. Rechercher comment intégrer cela dans les programmes d'enseignement, voilà la difficile tâche qui attend la Commission de l'éducation et de la communication dans les années à venir. ■

J. Baines

Secrétaire du comité pour l'Europe du Nord-Ouest
UICN
rue Mauvermey 28
CH-1196 Gland

Approche ludique



A. Turner



A. Ghalfoor

Travailler dans le jardin de l'école, découvrir le compostage (à droite) sont autant de manières d'apprendre à gérer son environnement.

Unesco

Abdul Ghalfoor Ghaznawi

L'éducation pour l'environnement peut devenir efficace et fonctionnelle au plus haut point lorsque ses buts et ses objectifs, ainsi que sa mise en œuvre, se fondent sur les besoins reconnus des groupes auxquels elle s'adresse, et ce aux niveaux international, régional, national et local. Le besoin d'éducation pour l'environnement (EE, pour simplifier) au niveau international a été reconnu par la Recommandation 96 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm en 1972. Cette recommandation, qui plaide pour le développement de l'EE, déclare que "le Secrétaire général, les organismes des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et les autres institutions internationales intéressées prennent, après consultation et d'un commun accord, les dispositions nécessaires pour établir un programme éducatif international d'enseignement interdisciplinaire, scolaire et extrascolaire relatif à l'environnement couvrant tous les degrés d'enseignement et s'adressant à tous, jeunes ou adultes, en vue de leur faire connaître l'action simple qu'ils pourraient mener, dans les limites de leurs moyens, pour gérer et protéger leur environnement".

Le mandat susvisé est un jalon dans le processus qui a conduit à reconnaître la nécessité de l'éducation pour l'environnement, et à en assurer le développement afin de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement par tous les groupes cibles mentionnés dans le texte. La contribution fondamentale de ce mandat a été son impact sur les organisations et institutions qui ont participé à la création de programmes tels que le Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE). Ce programme, élaboré sous les auspices de l'Unesco et du PNUE, a eu un effet de multiplication dans le développement de l'EE pour tous les types et les niveaux d'éducation aux plans international, régional et national.

Programme international d'éducation pour l'environnement (PIEE)

En 1975, l'Unesco, soucieuse de donner des suites concrètes à la Recommandation 96, lançait, en coopération avec le PNUE, le Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE). Depuis lors, le

PIEE fonctionne au sein du Service d'éducation pour l'environnement, au Secrétariat de l'Unesco, à Paris.

Le Programme vise à développer la philosophie, les buts et objectifs et les principes directeurs de l'EE, ainsi que les stratégies pour les curriculums, les supports et matériels et la formation du personnel pour tous les types et niveaux d'éducation. Il s'est fixé pour objectif à long terme de sensibiliser les individus et les groupes à l'environnement, de les familiariser avec ces questions, de développer chez eux des attitudes positives, de les pousser à agir et à assumer la responsabilité morale d'une utilisation rationnelle des ressources, ainsi que d'une protection, d'une amélioration et du développement de l'environnement, en tenant dûment compte des besoins des générations futures dans ce domaine.

Le Programme est exécuté sur la base d'un certain nombre de principes directeurs et en fonction des besoins des Etats membres; il est supervisé par un comité directeur et il fait l'objet d'une évaluation continue, qui porte sur l'ensemble de son fonctionnement ou sur certaines de ses activités. La politique générale et les principes directeurs pertinents sont exposés dans un mémorandum d'accord. De même, le PIEE est mis en œuvre en étroite coopération avec le PNUE, les institutions de l'ONU et les organisations gouvernementales et non gouvernementales; la mise en œuvre du PIEE s'inscrit dans le contexte du programme environnemental à moyen terme couvrant l'ensemble du système onusien.

L'exécution des activités est surveillée par un comité directeur composé de décideurs expérimentés dans le domaine de l'éducation pour l'environnement. Ce comité directeur se réunit une fois l'an. Les résultats des initiatives aux niveaux international, régional et national, ainsi que les contraintes qui pèsent sur elles, font périodiquement l'objet d'une évaluation par des consultants extérieurs. Des activités spécifiques sont soumises à évaluation, le cas échéant. Le Programme, qui fonctionne depuis une vingtaine d'années, en bénéficiant en permanence des conseils, de la surveillance, de l'évaluation et de l'actualisation qui viennent d'être évoqués, s'inscrit parmi les projets exemplaires de coopération interinstitutionnelle pour l'EE au sein de la famille onusienne.

Rio

L'année 1992, avec le défi dont elle était porteuse, a été une année unique dans l'histoire du Programme. En effet, les gouvernements,

pendant le Sommet de la Terre, ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue au sujet des contributions, des réussites et des échecs du Programme, et de prendre des décisions concernant les rôles de celui-ci dans les années à venir. Ce fut une année gratifiante, car les gouvernements ont soutenu l'Unesco dans sa tâche si utile de sensibilisation des décideurs, permettant ainsi au développement de l'EE de toucher la base même de l'éducation dans les Etats membres. Le Programme est mentionné expressément dans l'Action 21.

L'après-Rio

Le chapitre d'Action 21 consacré à l'éducation a son origine dans notre travail. Ce même chapitre d'Action 21 a son avenir dans l'Unesco, où il sera mis en œuvre, très logiquement, dans le cadre du Programme, et dans le contexte des expériences et des succès reconnus par des contacts directs et en collaboration étroite avec les organes de l'ONU, des ministères de l'Education, des centres de mise au point des curriculums, des instituts de formation des enseignants, des écoles techniques et professionnelles, des universités, des centres non officiels et des centres d'éducation des adultes, des projets d'éducation de base et des organisations non gouvernementales dans nos 172 Etats membres.

Actuellement, l'Unesco, en tant que "chef des opérations", dirige la réalisation d'une présentation exhaustive du programme EE couvrant l'ensemble du système onusien pour 1992-1993, ainsi qu'un programme commun EE de synthèse pour 1994-1995, couvrant lui aussi la totalité du système de l'ONU. Il s'agit de refléter l'intégration des décisions de la CNUED dans les programmes existants des Nations Unies. Le Programme, en 1994-1995, mettra l'accent sur les activités interdisciplinaires, dans le contexte du projet interdisciplinaire et inter-institutionnel de l'Unesco sur l'environnement et l'éducation/l'information de la population pour l'épanouissement de l'homme.

Impact et résultats

Les mécanismes de fonctionnement du Programme sont les échanges d'informations et d'expériences, la recherche et l'expérimentation, la mise au point des curriculums et des supports pédagogiques, la formation du personnel et la coopération internationale.

Dans ce contexte, impact et résultats se traduisent de diverses manières, depuis la prise de conscience environnementale chez des

décideurs de haut niveau jusqu'au développement de l'éducation pour l'environnement en tant que discipline de base dans les Etats membres dont quelques exemples suivent.

Le Programme a associé à ses activités un certain nombre de décideurs de haut niveau, qui ont ainsi été sensibilisés aux questions environnementales. La quasi-totalité des activités internationales, nationales et régionales du Programme ont, dans les Etats membres, retenu l'attention de décideurs de haut niveau (présidents de parlement, ministres de l'Education ou de l'Environnement) qui leur ont donné un début d'application.

C'est dans ce cadre que l'Unesco a élaboré le concept global de l'environnement (milieu naturel + environnement construit par l'homme), la philosophie, les buts et les objectifs, les principes directeurs de l'EE, ainsi que les stratégies visant à intégrer ces éléments dans l'éducation, tant sous ses formes institutionnelles que sous ses formes non institutionnelles.

L'Unesco et le PNUE ont mis au point une stratégie internationale pour le déploiement d'actions dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'environnement pour les années 90; cette stratégie a servi d'exemple et de référence pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux dans plusieurs Etats membres.

Le Programme a produit des documents sur les stratégies et les principes directeurs applicables à l'intégration de l'EE dans les écoles primaires et secondaires, l'enseignement préuniversitaire, technique et professionnel, les établissements de formation des enseignants, ainsi que dans les universités et les établissements d'enseignement général; et il a, dans toutes les régions, donné à des décideurs en matière d'éducation la formation leur permettant de s'adapter et d'être mis à contribution au niveau national; cette formation a été dispensée dans le cadre de 50 séminaires internationaux, régionaux et infrarégionaux. Des éducateurs dûment formés ont fait fonction de "multiplicateurs" pour promouvoir le changement éducationnel qui s'exprime dans l'EE.

Le Programme a permis la réalisation de la série EE qui contient actuellement 48 modules prototypes, et notamment des prototypes de curriculums pour les écoles primaires et les écoles secondaires, les écoles techniques et professionnelles, ainsi que les programmes correspondants dans le domaine de la formation des enseignants. On a encouragé l'adaptation locale de ces prototypes, au moyen de 150 projets pilotes et de 160 ateliers nationaux de formation dans les Etats membres. Des éducateurs dûment formés ont fait fonction de "multiplicateurs" pour promouvoir l'éducation pour l'environnement au niveau de la base.

Le Programme met l'accent sur l'adoption, à un stade de la scolarité aussi précoce que possible, de méthodes fondées sur l'investi-



A. Ghafoor

gation et sur la solution des problèmes. Dans ce contexte, l'utilisation de l'environnement en tant que laboratoire vivant est encouragée à tous les niveaux d'éducation. Cela facilite l'enseignement, l'apprentissage, et permet d'économiser des crédits dans le domaine des installations et des matériels de laboratoire de type classique.

On encourage, dans des établissements scolaires de Malaisie, un certain nombre d'activités centrées sur les élèves; par exemple, on leur apprend à recycler les journaux, à fabriquer du compost à partir des déchets de la cantine, ou encore à faire du jardinage sur le campus, etc. Ces activités se traduisent par une production utile et par conséquent elles contribuent à établir une relation plus étroite entre l'enseignement, l'apprentissage et l'environnement immédiat, la vie quotidienne.

C'est par son bulletin trimestriel, intitulé *Connexion*, que le Programme exerce l'essentiel de son influence au niveau des échanges d'informations et d'expériences. Ce bulletin, édité en huit langues, est diffusé à 20 000 institutions et professionnels dans le monde. De même, l'Annuaire des institutions s'occupant d'EE favorise l'interaction entre 1 500 établissements, répartis dans toutes les régions.

Des défis de première grandeur

Il faut que l'EE continue sur sa lancée, et il faut qu'elle continue d'être axée sur le niveau local, car c'est là que s'engagent les actions.

Il faut poursuivre l'effort tendant à sensibiliser les décideurs de haut niveau et à obtenir leur participation, afin de faciliter la prise des décisions concernant les progrès de l'EE dans la perspective d'un développement durable au niveau national.

Il faut que l'EE s'attache essentiellement à déchiffrer la philosophie, les buts et les objectifs d'un développement durable et à les incorporer dans des messages didactiques destinés à divers groupes cibles du domaine éducatif, tant institutionnel que non institutionnel, étant entendu qu'on doit tenir dûment compte des systèmes d'éducation permanente, des priorités et des réalités en matière d'environnement et de développement, ainsi que des valeurs socio-culturelles. Une telle entreprise nécessite un travail de recherche, un renouvellement des curriculums et de la formation des enseignants; elle implique également des méthodes interdisci-

plinaires, des approches fondées sur la solution des problèmes, ainsi que des activités centrées sur les élèves.

Il incombe à l'EE de faire en sorte que les individus et les communautés puissent, conformément au souhait exprimé dans l'Action 21, prendre en toute connaissance de cause les décisions qui les affectent individuellement ou collectivement aux niveaux local, national et international, dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Il appartient à l'EE de découvrir, par la recherche, les ferments des concepts et des pratiques de développement durable dans des contextes culturels et religieux d'importance majeure, en particulier dans les pays en développement. Ces ferments pourraient être les meilleurs points d'ancrage pour favoriser une utilisation rationnelle des ressources, promouvoir l'équité et éradiquer la pauvreté.

L'EE a vocation (et c'est en même temps un défi de première grandeur) à harmoniser les besoins et les interventions environnementales, ainsi que les priorités en matière de développement durable, avec la nécessité d'un mode de vie décent dans le secteur social, avec les objectifs de durabilité qui sont ceux des secteurs industriels et agricoles, et enfin avec les capacités qu'offre le secteur privé sur le plan des talents et des savoir-faire. Il est indispensable de fournir un gros travail de recherche et d'investigation pour réformer les politiques actuelles et les principes qui les inspirent, et pour trouver de nouveaux moyens d'harmoniser les objectifs sociaux, industriels et commerciaux, les besoins et les rendements, au service de la durabilité dans la société contemporaine. En d'autres termes, il incombe à l'EE de relever un défi, qu'on peut exprimer comme suit: "apprendre à être" dans l'environnement, c'est-à-dire dans le seul et unique lieu de vie pour les générations actuelles et futures de la famille humaine.

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et elles ne coïncident pas forcément avec celles de l'Unesco. ■

A. Ghafoor Ghaznawi

Chef du service de l'éducation pour l'environnement
Unesco
7 place de Fontenoy
F-75700 Paris

Les centres d'environnement

Geoff Cooper

La Grande-Bretagne a été le premier pays à avoir des centres d'étude de terrain permettant de joindre l'étude théorique au travail de terrain en géographie, en histoire et en biologie. Aujourd'hui on trouve des centaines de ces centres en Europe. Ils sont de toute sorte, depuis les vastes bâtiments résidentiels avec du personnel professionnel, jusqu'aux petites bases sans personnel permanent. Certains sont étroitement associés à l'enseignement officiel et dispensent des cours aux élèves dans le cadre de leurs programmes d'étude. D'autres offrent des possibilités d'activités éducationnelles extrascolaires.

Ces centres jouent un rôle très positif en matière d'enseignement et de socialisation. Ils stimulent l'intérêt pour l'environnement par la recherche personnelle et l'expérimentation. Les élèves sont souvent motivés par la nouveauté de l'environnement et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage peuvent rester souples. L'apprentissage est fondé sur l'expérience et passe par la coopération, la discussion et la prise de décision. Le travail sur le terrain peut enrichir certains aspects du programme officiel et améliorer les relations entre élèves et professeurs.

Des recherches récentes ont montré que les sorties, comme celles que permettent ces centres de terrain, peuvent fortement contribuer à susciter un intérêt de longue durée pour l'environnement. Mais jusqu'à quel point les centres de terrain répondent-ils aux besoins d'une véritable sensibilisation à l'environnement? Ils tendent le plus souvent à enseigner l'environnement comme une discipline, ou à l'utiliser comme support d'enseignement, voire, comme un laboratoire, plutôt que de s'en servir pour susciter un sentiment de familiarité envers la nature, d'appartenance au monde naturel. Les études menées dans des pays de culture aussi différente que la Hongrie et le Japon montrent que la compréhension des notions écologiques n'a pas entraîné de modification des attitudes et des comportements. Les jeunes reviennent d'un centre de terrain mieux informés sur un milieu donné, peut-être plus sociables et avec des intérêts nouveaux. Mais sont-ils pour cela disposés à agir en faveur de l'environnement? Les a-t-on encouragés à adopter un mode de vie plus durable?

Former à la durabilité

Selon moi, l'éducation à la durabilité passe par le développement des compétences et des qualités suivantes:

- estime de soi, confiance en soi, motivation;
- coopération, confiance en les autres, empathie;

- capacité à communiquer, à négocier et à prendre des décisions;
- capacité à la réflexion critique, à la pensée latérale, à la résolution de problèmes;
- indépendance, capacité à prendre la responsabilité de ses propres actions;
- capacité à imaginer l'avenir;
- sentiment d'appartenir à la nature et compréhension de la relation de l'homme avec toute forme de vie sur la terre;
- créativité, imagination, réaction spirituelle et personnelle à l'environnement;
- capacité de réfléchir et d'évaluer.

Les centres de terrain ont un grand potentiel d'encouragement de ces compétences et de ces qualités, qui concernent l'individu pris comme un tout. Ils doivent élaborer des programmes où entreront en jeu les sentiments, la pensée analytique et esthétique et les compétences relationnelles. Je crois que la conception traditionnelle du centre de terrain n'est plus valable et que nous devons créer des centres d'environnement pour susciter des modes de vie plus durables.

Quelles doivent être les caractéristiques de ces centres d'environnement? Il ne suffit pas qu'ils encouragent les élèves à récupérer les boîtes d'aluminium ou à planter des arbres; le changement doit se faire sentir dans toute leur activité. Trop souvent, on ne se préoccupe plus que des bâtiments et de leur entretien, en oubliant que ces centres sont d'abord des organisations qui pourraient favoriser un changement dans l'environnement. Il faut, dès le départ, clarifier les objectifs et les principes directeurs de chaque centre en les adaptant aux besoins des participants potentiels. Ces principes devraient régir les attitudes et le comportement du personnel et des élèves, les programmes d'étude, les méthodes d'apprentissage, tout comme l'environnement physique des bâtiments et des terrains du centre.

Quelques lignes directrices

L'objectif doit être un enseignement holistique. Conscience et compétences personnelles, sociales et environnementales ne sont que des éléments du même processus. Cette éthique doit imprégner l'activité du centre.

Les centres doivent renoncer à leurs programmes axés sur un travail de terrain étroitement scolaire. Ils doivent élargir la base de leur enseignement et introduire d'autres méthodes, par exemple, le dessin, le théâtre ou la résolution de problèmes, pour encourager l'apprentissage de l'environnement.

Les centres doivent remettre en question l'importance qu'ils donnent à leurs activités. Celles-ci constituent-elles une fin en soi, ou sont-elles des moyens d'apprentissage? Est-il possible de «planifier, exécuter et faire le bilan»?

Les centres devraient élaborer leurs programmes en consultation avec les élèves, pour donner à ces derniers un sentiment tout à la fois d'autonomie et de participation. Toute l'atmosphère et l'organisation du centre devraient favoriser ce processus.

Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage devraient être souples et varier, selon les activités et les situations. Elles devraient permettre à tous les élèves d'exprimer leurs potentialités, de révéler des talents qui resteraient cachés dans l'enseignement traditionnel.

Les centres doivent traiter de tous les aspects de l'éducation à l'environnement, depuis la sensibilisation, la compréhension et le développement de compétences jusqu'à l'examen des comportements et des valeurs, ainsi que des formes d'action possibles. Ils doivent aborder les grands concepts écologiques qui régissent toute vie sur notre planète. A propos de questions d'environnement, ils devraient aussi présenter les systèmes économiques et politiques et leur influence sur l'environnement. Selon une étude sur les centres européens d'éducation à l'environnement réalisée par Aktion Fischotterschutz en 1993, 15 % seulement de ces centres donnaient une place particulière au thème "conscience politique et participation". L'objectif est de former des citoyens conscients et compétents en matière d'environnement.

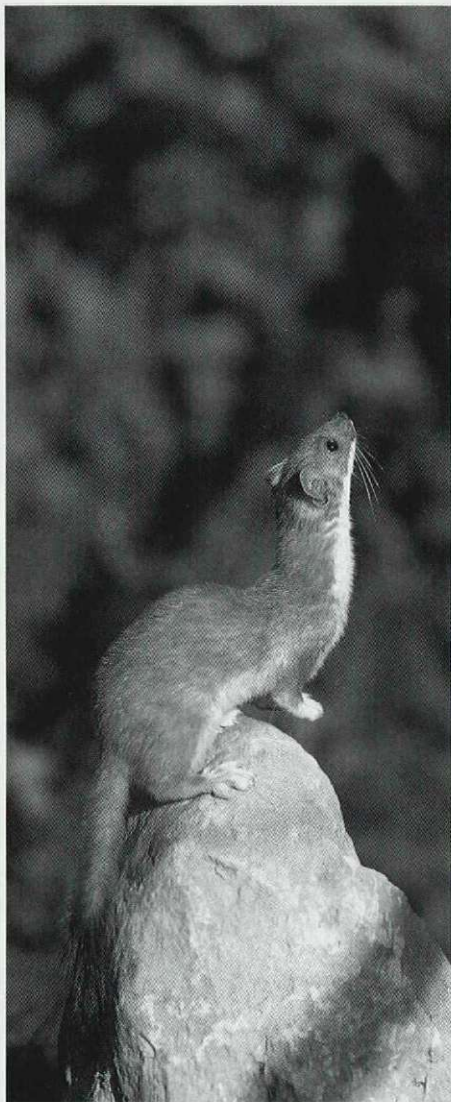
Les centres doivent avoir une politique ouverte, favorisant l'établissement de liens avec la communauté locale et les autres organismes et institutions ayant des objectifs semblables aux leurs. Ils doivent chercher à partager leurs compétences avec d'autres centres et favoriser le développement en cours d'emploi des compétences de leur personnel.

Les centres devraient améliorer leurs propres actions en faveur de l'environnement, par exemple, en matière d'économie d'énergie, de recyclage et d'emploi des matériaux. Ils devraient réexaminer leurs activités et leur utilisation des sites, et les aligner sur leurs grands objectifs. Ils devraient s'efforcer d'améliorer pratiquement leur environnement par des mesures de conservation.

Les centres pourraient se référer à leur propre exemple pour débattre avec les dirigeants et les participants des programmes

Université d'Europe centrale

M. Danegger/Jacana



Ed Bellinger

L'université d'Europe centrale (UEC) est née en 1989 au moment des grands bouleversements politiques qui se sont produits dans cette région. Son fondateur est George Soros, financier international, philanthrope et farouche défenseur de la "société ouverte". L'UEC se compose de deux centres, l'un à Prague axé sur l'histoire de l'art et l'économie et l'autre à Budapest consacré au droit, aux études médiévales, à la politique, à l'histoire européenne et aux sciences et politiques de l'environnement, matières auxquelles d'autres s'ajouteront par la suite. A l'heure actuelle, tous les cours proposés sont de troisième cycle, mais il est prévu de créer également des cours pour étudiants non diplômés. Les étudiants viennent de l'ancien empire soviétique, de pays géographiquement aussi éloignés que l'Albanie et la Macédoine au sud et l'Estonie au nord, la Hongrie et la République tchèque à l'ouest et le Kazakhstan et le Kirghizistan à l'est. Les enseignants, tous spécialistes éminents, sont recrutés dans la région, mais leur équipe est renforcée par des enseignants d'Europe occidentale et des Etats-Unis.

L'UEC possède trois composantes: l'université proprement dite (qui comporte un système de bourses), le plan de soutien à la recherche et le plan d'aide à l'enseignement supérieur. L'éducation à l'environnement relève essentiellement des deux premières composantes, mais occupe aussi une place grandissante dans la troisième composante.

Programme d'étude

Il est manifeste à présent que les problèmes d'environnement revêtent une importance majeure en Europe centrale et orientale et dans la CEL. Ces problèmes demandent à être examinés de toute urgence et un mouvement d'opinion puissant parmi les scientifiques et le public indique que quelque chose doit être fait. Il est également vrai qu'il y a une grave pénurie de spécialistes qualifiés dans ces pays de sorte qu'il leur est parfois difficile d'élaborer leur législation et leurs stratégies de gestion dans ce domaine. Le programme d'étude de l'environnement de l'UEC vise à établir une base solide pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique environnementale dans la région:

- en combinant les techniques occidentales les plus modernes et les plus perfectionnées avec les savoir-faire existant dans la région;
- en renforçant la nature interdisciplinaire des sciences et politiques de l'environnement, grâce à la place donnée à des notions de biologie, d'écologie, de sciences physiques, de chimie, d'ingénierie, d'économie, de droit et d'urbanisme;
- en reconnaissant qu'une politique et une gestion fructueuses de l'environnement doi-

vent être fondées sur des données transnationales et internationales et doivent souvent être mises en œuvre à l'échelon de plusieurs pays. L'intention est de créer un réseau de diplômés des sciences de l'environnement dans les universités, l'administration centrale, les ONG et l'industrie de toute la région permettant le libre-échange d'informations et d'expériences. Ainsi s'instaurera dans la région une ressource qui n'a pas vraiment d'équivalent en Europe occidentale.

Contenu de l'enseignement

A ce jour, le département des sciences et politiques de l'environnement a organisé une série de huit sessions d'été d'une semaine s'adressant à une soixantaine d'étudiants de toute la région. Ces sessions sont conçues en fonction des principes définis plus haut, l'analyse des problèmes d'environnement étant abordé dans une optique pluridisciplinaire. Des spécialistes éminents de la région, d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord apportent leur contribution à l'enseignement, aux débats, aux ateliers et aux activités sur le terrain. Un large éventail de questions sont traitées. Du fait de la diversité des horizons dont les étudiants sont issus, il faut commencer par les amener tous au même niveau général de sensibilisation à l'environnement avant d'aborder des questions et des méthodes spéciales sur les systèmes informatiques de données géographiques (GIS) et les études d'impact (Environmental Impact Assessment, EIA) pour intégrer les nombreuses disciplines traitées. Près de 200 étudiants bénéficiant d'une bourse Soros ont participé à des sessions d'été.

A partir de 1994, le département entend proposer un cycle d'un an préparant à une maîtrise en sciences et politique de l'environnement. Le cycle sera divisé en deux parties. La première consistera en un enseignement composé de quatre unités. La première de ces unités, à caractère introductif, vise à survoler tout l'éventail des problèmes d'environnement et à mettre en lumière la nature multidisciplinaire du sujet.

Les trois autres unités sont axées sur des questions propres aux zones rurales, à la sylviculture et à l'agriculture, sur les problèmes de l'environnement urbain et enfin sur les aspects environnementaux des activités industrielles. La partie enseignement du cycle se déroulera essentiellement à Budapest, dans les locaux actuels de l'UEC mais aussi dans les bâtiments en construction qui seront bientôt achevés.

La deuxième partie de la préparation à la maîtrise consiste en un projet de recherche qui occupe environ cinq mois. Les étudiants se verront proposer une vaste gamme de projets portant sur des thèmes pratiques et théo-

d'étude et des moyens d'améliorer leurs actions et les encourager à adopter des modes de vie plus durables.

Les centres devraient s'efforcer de situer les questions d'intérêt local dans le contexte mondial. Le message devrait être positif, prospectif, tendre à élargir les horizons et à favoriser la compréhension internationale.

Ces quelques lignes directrices présentent aux centres d'étude de terrain un défi à relever. Il est indispensable de réévaluer les objectifs et d'élaborer de nouveaux programmes permettant l'instauration de modes de vie durables. ■

G. A. Cooper
Metropolitan Wigan
Low Bank Ground Outdoor Education Centre
GB-Coniston LA21 8AA

riques. Ces projets seront réalisés soit à Budapest, soit dans un autre pays de la région. Une fois achevé, chaque projet devra déboucher sur la publication d'un mémoire.

Un certain nombre de bourses sont offertes à des universitaires par le département des sciences et politiques de l'environnement de l'UEC. Des bourses individuelles peuvent être accordées à trente étudiants au maximum pour une période ne dépassant pas un an. Elles visent à leur permettre de faire de la recherche ou d'acquérir une expérience professionnelle auprès des grandes institutions scientifiques et environnementales du monde entier. En outre, jusqu'à quinze bourses seront octroyées à des étudiants pour leur permettre de préparer une maîtrise sur la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution à l'université de Manchester (Royaume-Uni). Ces bourses sont cofinancées par le "Foreign and Commonwealth Office" du Royaume-Uni (Bureau des affaires étrangères et du Commonwealth).

Le département organise en outre, pendant toute l'année, à Budapest, un certain nombre de stages d'enseignement et de formation d'une ou deux semaines. Ces stages s'adressent à des diplômés spécialisés qui peuvent y bénéficier d'un recyclage, acquérir une nouvelle spécialisation, apprendre de nouvelles techniques ou étudier de nouveaux problèmes concernant la région.

Programme de recherche

Dans le cadre du plan de soutien à la recherche sur l'environnement, un certain nombre de bourses sont offertes pour des périodes maximales de deux ans à des universitaires qui proposent des projets intéressants destinés à être mis en œuvre dans leur pays et en association avec leurs institutions locales. Ces bourses permettent aux bénéficiaires de mettre à profit les connaissances acquises durant leurs études et d'entreprendre des recherches dans leur pays, dans de nouveaux secteurs liés à l'environnement. Elles ont notamment pour but de les encourager à retourner travailler dans leur pays et à mettre en œuvre des programmes de recherche avec leurs collègues et leurs institutions.

Le département participe aussi, de sa propre initiative, à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets de recherche en collaboration avec d'autres institutions tant dans la région qu'en Europe occidentale. Ces projets peuvent concerner des domaines aussi divers que la production d'aliments pour animaux ou de nouvelles méthodes de traitement des eaux usées. Des études d'impact, des GIS et des projets sur la politique de l'environnement sont aussi mis en œuvre.

L'UEC est unique en son genre dans la région. Déjà ceux qui y ont étudié les sciences de l'environnement accèdent à des

postes dans l'administration centrale, l'industrie et les universités de leur pays. Ils échangent entre eux des informations et un réseau s'est développé qui s'est étendu au-delà de l'Europe centrale et orientale et qui compte de nombreux liens Est-Ouest. Ce qui est extrêmement encourageant, c'est que ces liens se maintiennent et même se renforcent avec le temps. Les anciens étudiants continuent de se servir de l'UEC comme d'une tribune pour échanger des idées et examiner les problèmes dans le cadre d'ateliers et d'autres réunions. C'est ce type de contacts permanents qui permettra vraiment l'instauration de "sociétés ouvertes" dans la région. ■

E. Bellinger

Université d'Europe centrale
Département des sciences et politiques de l'environnement
Hűvösvölgyi u. 54
H-1021 Budapest

Former les enseignants

Chris Oulton

L'Association pour la formation des enseignants en Europe (Association for Teacher Education in Europe, ATEE) est l'organisation qui s'occupe le plus activement de promouvoir la collaboration, la recherche et le développement en matière de formation des enseignants en Europe. Elle compte 17 groupes de travail, dont chacun est spécialisé dans un aspect particulier de cette formation. Les membres des groupes de travail se retrouvent lors de la conférence annuelle de l'association. Chaque conférence annuelle porte sur un thème qui est traité durant les séances plénières. Les participants se réunissent également par groupes de travail.

Le groupe de travail interdisciplinaire sur l'éducation à l'environnement a été constitué en 1992, avec le mandat suivant:

- servir de point de rencontre permanent pour les spécialistes de la formation des enseignants s'intéressant activement à l'éducation à l'environnement;
- promouvoir la recherche sur l'éducation à l'environnement dans le contexte de la formation des enseignants;

- encourager la publication d'études dans le domaine de l'éducation à l'environnement;

- développer et renforcer les liens avec les réseaux existants, en particulier avec les projets de l'Union européenne et du PNUE;

- placer les problèmes de l'éducation à l'environnement en Europe dans un contexte mondial;

- encourager l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation initiale et continue des enseignants.

Travail individuel et collectif

Le groupe de travail n° 17 atteint ses objectifs grâce aux activités menées individuellement et collectivement par ses membres. Il sert de cadre aux activités en question, et la conférence annuelle offre aux membres l'occasion de se rencontrer, d'échanger des idées et de programmer de nouvelles activités.

A ce jour, plus d'une centaine de formateurs d'enseignants et de chercheurs ont manifesté le désir de faire partie du groupe de travail. En septembre 1993, plus de 30 personnes ont assisté aux réunions tenues par le groupe de

travail à Lisbonne, au cours desquelles 19 exposés portant sur un large éventail de sujets concernant l'éducation à l'environnement ont été présentés. Le lancement d'un projet intitulé "Education à l'environnement dans la formation initiale des enseignants en Europe", organisé par des membres du groupe de travail et financé par la DG XI de la Commission européenne, a été annoncé à cette occasion. La prochaine conférence de l'Association se tiendra du 4 au 9 septembre 1994 à Prague. Elle aura pour thème "L'enseignant dans une Europe en mutation: l'éducation à l'environnement".

Si vous travaillez dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de la formation des enseignants, vos idées et votre contribution sont les bienvenues. ■

C. Oulton

Université de Bath
School of Education
Claverton Down
GB-Bath BA2 7AY

Secrétariat ATEE
60 rue de la Concorde
B-1050 Bruxelles



L'Ena

En Italie

Giuseppe Spinelli

Le règlement des problèmes écologiques dépend de notre aptitude professionnelle à gérer l'environnement et du degré de connaissances et de conscience, non seulement politique ou économique mais aussi éthique, que nous en avons. Il faut donc aujourd'hui suivre la voie d'une nouvelle culture qui reconsidère nos rapports avec l'environnement et le conduit vers la protection de la nature dans le cadre d'un développement durable et harmonieux. Concrètement, il s'agit non seulement de formuler des propositions éducatives qui favorisent la diffusion d'une perception exacte de la valeur de l'environnement mais aussi de modeler et de renforcer les attitudes positives envers la nature et l'homme lui-même qui en est un élément. D'une part, il faut s'efforcer de changer les motivations qui sont à la base de la conception erronée du rapport entre les communautés humaines et l'environnement et, d'autre part, mener une action de sensibilisation pour développer des comportements adaptés grâce à des programmes d'enseignement et à un engagement concret des personnes et des institutions qui travaillent dans le secteur éducatif.

Il faut certes adopter une approche théorique mais en tenant compte aussi de l'expérience, et notamment de l'action dans sa globalité et dans le respect de chacun, le travail sur le terrain étant privilégié.

Action interculturelle

Le centre a donc pour but général de sensibiliser l'opinion à la valeur de l'environnement et de susciter ainsi une action interculturelle engendrant des attitudes positives vis-à-vis de l'environnement et de l'exploitation des ressources. Nous pensons que ce but peut être atteint grâce à une prise de conscience, une meilleure compréhension des processus de l'environnement et un professionnalisme dans les domaines social, technique et économique. Le centre a notamment pour ambition de recenser, coordonner, promouvoir et diffuser, à l'échelle du bassin méditerranéen, les meilleurs stratégies, projets, méthodes, matériaux, instruments et activités d'éducation à l'environnement et de devenir ainsi, pour cette zone, la référence en la matière.

Le centre est officiellement né au printemps 1990 et s'adresse à tous les peuples de la Méditerranée en leur qualité de membres d'un réseau interrelationnel sachant, en outre, que les agents directs de sa vitalité sont, précisément, les peuples de son bassin hydrographique. Il est autonome et n'a aucun but lucratif. Il possède une vaste bibliothèque et des archives sur l'environnement; il rassemble des publications, des études et autres matériaux qui servent à propager les idées relatives à une bonne exploitation de l'environnement. Il organise des cours de formation pour les enseignants, les "gardiens" de la nature et les animateurs, en produisant le matériel nécessaire et en employant des instruments peu onéreux, afin que même les pays aux ressources économiques limitées puissent reproduire les expériences pratiquées au centre. Les principales difficultés que nous rencontrons portent sur l'obtention de visa d'entrée dans les pays de la CEE, les frais de voyage des éducateurs des pays en voie de développement, le coût logistique de l'accueil et les dépenses de réaménagement d'un bâtiment qui devrait devenir notre nouveau siège.

À l'intention des éducateurs, le centre a organisé en Calabre, en France et en Bulgarie, des camps internationaux d'étude sur l'éducation à l'environnement auxquels ont participé jusqu'à présent 90 personnes originaires de treize pays méditerranéens; il est soutenu dans cette action par l'administration de la province de Reggio di Calabria (Italie) et le projet Tempus de la CEE. Cette année, d'autres camps internationaux seront organisés: le premier en Slovaquie sur la protection des zones humides et le deuxième en Calabre sur la protection de la mer.

En outre, le centre mène des recherches pour des organismes publics, respectivement sur la sensibilisation aux moyens les plus appropriés d'éliminer les déchets et sur l'éducation à la conservation des zones protégées. Les actes d'un cours destiné aux guides de la nature publiés par l'Office régional des forêts de Vénétie exposent l'interprétation philosophique et méthodologique que le centre donne de l'éducation à l'environnement.

Racines historiques

Nous commençons à peine à exploiter les efforts faits, dans le lointain Moyen-Âge, par le sultan d'Égypte Malik al-Kamil et l'empe-

reur Frédéric II, roi de Sicile. Nous entendons continuer leur œuvre en incitant les nations à résoudre leurs conflits par la diplomatie et à construire, à travers une communauté méditerranéenne, une unité qui s'avère aujourd'hui de plus en plus nécessaire comme moyen de rencontre entre les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Après tout, il se peut que nous soyons frères.

Je suis convaincu que cette proposition mérite d'être mise en œuvre pour faire progresser la cause de la paix. Le centre se veut, certes, axé sur l'éducation à l'environnement, mais il est évident que l'idée ne se borne pas à la défense du bassin méditerranéen dans ses aspects physico-chimiques ou biologiques mais englobe aussi la culture. C'est dans ce cadre qu'une fédération de toutes les nations et de tous les peuples peut, avec le temps, établir cette entente fondée sur la connaissance réciproque, le respect, la compréhension, la clémence, la magnanimité et la tolérance. Je crois, en effet, que c'est en étant attentif à l'homme et à la nature que nous pourrions évoluer vers un avenir commun meilleur. C'est cet espoir qui constitue notre force et donne un sens à notre vie. ■

G. Spinelli

Directeur Centre d'étude sur l'éducation à l'environnement pour la zone méditerranéenne
CP 80
I-25087 Salò

Le réseau "Touch"

Milan Caha

Ce réseau est né en Tchécoslovaquie en 1988 à l'initiative d'un petit groupe du mouvement "Brontosaurus" qui décida de se pencher plus particulièrement sur les méthodes concrètes d'éducation à l'environnement. Il a organisé une conférence européenne sur l'environnement d'un caractère un peu insolite, centrée sur l'éducation par l'expérience. Le but étant d'encourager chez les participants un contact direct avec l'environnement réel, de les amener à le "TOUCH"(er) du doigt. Le succès de cette première conférence, tenue à Sač, a eu de nombreux prolongements: échanges de programmes, bourses, traductions de documents et projets internationaux communs.

Le réseau "Touch" estime que l'éducation à l'environnement à tous les niveaux a un rôle essentiel à jouer par sa contribution à l'avènement d'une société plus durable.

Préciser la démarche

"Touch" encourage une éducation environnementale globale par le biais de l'expérience personnelle et d'un apprentissage interactif et faisant appel à la coopération. Il s'intéresse:

- à l'ensemble du processus d'éducation à l'environnement (sensibiliser, développer les

savoir-faire, les connaissances et la compréhension, clarifier les attitudes et les valeurs et agir *en faveur* de l'environnement);

- aux niveaux de l'individu, de la collectivité et de la planète;

- à la théorie ainsi qu'aux bonnes pratiques;

- aux secteurs informel et formel de l'éducation.

Concrètement

La démarche se concrétise dans le cadre de petites conférences amicales, des réunions régionales, des projets communs, la communication en réseau.

Il y a une *unité* d'objectif: encourager l'éducation à l'environnement dans l'optique d'une viabilité à long terme. En revanche, il y a une *diversité* de pays, de contextes, de professions, etc.

Action

Nous estimons que la formule de conférence pratiquée par "Touch" à petite échelle, et mettant l'accent sur la convivialité et le partage est un instrument inestimable pour la promotion de l'éducation à l'environnement dans toute l'Europe. Pour cela il nous faut:

- constituer un groupe composé de membres

provenant d'horizons très divers;

- veiller à ce que les hommes et les femmes soient en nombre égal;

- ne pas alourdir le groupe (pas plus de 30 membres);

- faire, si possible, en sorte que les participants résident sur place;

- permettre à chacun d'apporter une contribution égale;

- encourager le soutien mutuel;

- faire en sorte que l'exercice soit aussi concret et actif que possible;

- établir un équilibre entre le travail et les loisirs;

- exclure les gourous de toutes sortes;

- faire appel à l'humour pour créer un climat chaleureux, confiant et ouvert;

- favoriser l'élaboration de projets communs et maintenir le contact après la conférence. ■

M. Caha

Centre national pour l'éducation à l'environnement

Lublanska 18

12000 Prague 2

République tchèque

La diversité dans l'unité

Roy Williams

Le programme de recherche "La diversité dans l'unité" vise à intégrer dans le processus d'éducation pour l'environnement une certaine compréhension des conditions politiques, sociales et culturelles qui influent sur le processus de prise de décisions en matière d'environnement à tous les niveaux de la vie collective. Ce programme comporte deux buts importants:

- apporter des connaissances sur l'état de l'environnement de l'Europe et les replacer dans le contexte de la politique et de la prise de décision à tous les niveaux de la communauté;

- explorer et étudier le concept d'entretien et de protection de l'environnement, comme moyen d'unifier pour une cause commune la diversité des peuples européens et de leurs cultures, sans amoindrir le caractère différent et distinctif de leur identité.

La richesse de la diversité que l'Europe possède sur le plan de l'évolution historique des relations être humain-environnement, constitue une source de savoir collectif qui peut être utilisée par les éducateurs. En outre, comme le démontre ce projet, la collabora-

tion d'éducateurs de pays différents élargit et approfondit à la fois notre compréhension de la nature et des causes de la mauvaise conjoncture écologique actuelle, mais également des obstacles et des contraintes qui freinent la mise en œuvre de mesures d'amélioration.

Pour l'essentiel, le projet a permis de mettre en place un réseau d'éducateurs originaires de six pays globalement représentatifs de la répartition régionale de l'Europe, qui ont fourni une série d'études de cas, tant théoriques que pratiques, sur des méthodes d'éducation dans le domaine de l'environnement illustrant le principe et les concepts adoptés pour ce programme de recherche. Le programme comportait également une autre dimension, à savoir la contribution que l'histoire et l'ethnographie sont susceptibles d'apporter à notre compréhension de l'environnement. Dans la mesure où elles ont beaucoup d'éléments en commun, ces deux disciplines sont en mesure de fournir les instruments permettant d'analyser empiriquement l'environnement et de jeter les bases de théories susceptibles de cerner et d'expliquer les processus de changements de celui-ci. Une telle analyse permet de tenir compte du

caractère socialement, politiquement et culturellement déterminé de l'environnement, en reconnaissant que sa situation présente est la résultante d'événements et de luttes antérieures et en cours au sein et entre les communautés.

Le rapport du projet, réalisé à l'intention de la Direction Générale XI des Communautés européennes et du WWF Royaume-Uni, contient une présentation complète du programme de recherche et fournit à la fois un cadre théorique à la méthode préconisée et des exemples concrets d'études de cas imprégnés des principes et des concepts adoptés. ■

R. Williams

22 Malling Place

Spences Lane

GB-Lewes BN7 2HE



Port-Cros

Philippe Robert

Comme les 7 autres parcs nationaux français, celui de Port-Cros développe les missions de base: protection de l'espace (terrestre et marin), recherche scientifique nécessaire à sa gestion et information du public. Sa situation géographique en fait un site particulièrement fréquenté par les visiteurs de l'été et les amoureux de la mer. Sans doute est-ce pour cela, qu'en compensation il a voulu développer une action pédagogique d'envergure.

Destination nature

Depuis 1980, sa mission pédagogique s'organise et se construit parallèlement à l'aménagement du fort de l'Eminence (XIXe siècle) en centre d'hébergement collectif. En 1990, une convention de partenariat lie le Parc national au Conseil général du Var, par l'intermédiaire de son service éducatif: l'Office départemental d'éducation et de loisirs du Var (ODEL-Var). Le centre pédagogique du parc accueille alors de début mars à fin novembre, près de 1 000

enfants chaque année, en provenance du Var principalement, mais aussi de toute la France et de l'Europe entière.

Définir les objectifs

De nombreuses structures mettent en oeuvre une action pédagogique pour la découverte traditionnelle de l'environnement, afin de répondre à la demande des enseignants, et en particulier par rapport aux programmes scolaires. Connaître et comprendre sont alors perçus comme nécessaires pour aimer d'abord, pour protéger ensuite.

Pourquoi ne pas utiliser les fabuleux outils pédagogiques que sont notamment les espaces naturels protégés, pour développer dans ces sites de nature privilégiée, une approche complémentaire, mais avec un objectif différent: ressentir, s'émerveiller et comprendre, pour aimer globalement, pour se mobiliser enfin sur un projet précis? Tel est l'objectif actuel à Port-Cros, en vue d'un respect global de la nature à long terme.

Une méthode attractive

Le plaisir et l'émotion sont des moteurs du fonctionnement, particulièrement chez les enfants. Les programmes mis en place à Port-Cros sont variés et modulables, en fonction des motivations des enfants et des enseignants. L'un d'eux

est le "Vaisseau solaire Terre" (Sun Ship Earth) inspiré des méthodes de l'Institut pour l'éducation à la terre (Institute for Earth Education).

Cette pédagogie, née aux USA il y a 25 ans, se pratique aujourd'hui dans presque tous les pays du monde. Elle met en scène l'enfant au contact de la nature pour qu'il la ressent et pour qu'il y développe une relation privilégiée. Parallèlement, des activités conceptuelles sont vécues concrètement pour comprendre les concepts de base de l'écologie. Des promenades au coeur du milieu naturel s'enchaînent avec des séries de découverte notionnelle et des activités sensorielles, véritables moments privilégiés de contact, d'immersion et de plaisir. La photosynthèse par exemple, est vécue concrètement par les enfants dans la plus importante usine du monde: une feuille verte. Un petit sentier, à l'écart du passage des promeneurs, abrite l'arbre qui parle, la symphonie naturelle et bien d'autres surprises.

Le plaisir éprouvé au contact de la nature, assorti d'une meilleure connaissance du fonctionnement de la vie sur Terre, sont porteurs d'une attitude nouvelle envers l'environnement. ■

P. Robert

Conseiller d'information
P. N. de Port-Cros
Castel Sainte Claire
F-83400 Hyères

Baptême de plongée ou l'immersion dans le milieu naturel



Au Conseil de l'Europe



Concours photo

Le Conseil de l'Europe lance un concours européen de photos, ouvert à tout photographe, professionnel ou amateur sur le thème: "La nature en dehors des zones protégées".

Il s'agit de visualiser les effets positifs ou nocifs des activités de l'homme sur la nature, notamment dans les milieux visés par l'Année européenne de la Conservation de la Nature (AECN), proclamée par le Conseil de l'Europe pour 1995. Les milieux intéressants sont, entre autre, les milieux aquatique, forestier, agricole, urbain, industriel, touristique et de loisirs, militaire et démilitarisé, souterrain, ou proches des grands axes de communication.

Les photographies (en couleur exclusivement) doivent être présentées sur papier d'un format de 13x18cm ou 18x18cm. Chaque personne peut présenter trois épreuves au maximum.

Il n'y a pas de frais de participation, mais les photos ne seront pas renvoyées à l'auteur.

Chaque épreuve doit porter au verso en lettres majuscules:

- les nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ou de fax (si possible) et le pays de l'auteur;

- le titre de l'oeuvre et l'indication précise du lieu où la photo a été prise.

Le concours a été lancé en mars 1994 et la date limite d'envoi (le cachet de la poste faisant foi) est le 26 septembre 1994.

Les photos sont à envoyer au:

Service des relations publiques du Conseil de l'Europe "Concours photo" F-67075 Strasbourg Cedex

Un jury international, composé de 5 photographes professionnels et de 2 représentants du Conseil de l'Europe se réunira en octobre 1994 et sélectionnera les meilleures photos selon des critères de qualité technique, d'aspect artistique et de concordance avec le thème choisi. Les auteurs des photos gagnantes seront immédiatement informés du résultat.

Le Conseil de l'Europe offre 33 prix en espèces dont le premier prix d'un montant de 5000 FF.

Les meilleures photos seront utilisées sur des supports imprimés dans le cadre de l'AECN (brochures, dépliants, affiches, etc.). A cette fin, le Service des Relations Publiques du Conseil de l'Europe contactera les auteurs des photos primées afin d'obtenir, pour une durée déterminée, les originaux (négatifs ou diapositives).

Les auteurs des photos primées cèdent gracieusement le droit de reproduction au Conseil de l'Europe et aux comités nationaux pour toute promotion des activités de l'AECN.



Une charte pour le Danube

Lors de sa dernière session, l'Assemblée parlementaire a examiné un rapport sur la protection et le développement du Danube. Elle a adopté une résolution par laquelle elle a décidé de préparer une Charte européenne danubienne qui fixerait le cadre d'une coopération permanente à développer au niveau intergouvernemental, en association avec les représentants élus des Etats et des régions riveraines du fleuve.

Cette proposition, qui pourrait constituer la base pour la mise en place d'un Conseil international du Danube, part du constat qui a été fait à l'issue de la 2e Conférence interparlementaire consacrée à cette question qui s'est tenue à Ratisbonne (Allemagne) à l'invitation de M. B. Zierer, membre de l'Assemblée parlementaire. En effet, compte tenu du nouveau contexte géopolitique européen, le bassin du Danube peut constituer

l'axe structurant d'un développement intégré de toute la région où toutes ses potentialités (économiques, touristiques, dans le domaine du transport ou du patrimoine naturel) seraient développées grâce à une action concertée mise en oeuvre par les pays et les régions riveraines.

Le Danube fait déjà l'objet de programmes ou d'instruments législatifs portant sur des questions spécifiques dont deux projets de conventions récents: le premier, à l'initiative conjointe de l'Autriche et de la Hongrie vise à éviter que le développement que cette région devrait connaître suite aux changements géopolitiques, ne mette en danger l'environnement et les ressources naturelles du bassin danubien. La portée de cette convention est essentiellement écologique.

Le second projet est une initiative allemande à laquelle sont associées la CSCE et la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. La portée de cette convention sera beaucoup large car elle vise à réduire la pollution du Danube et à protéger aussi bien les eaux de surfaces que les eaux souterraines. De plus, cette convention prévoit la mise en place d'un dispositif d'application assez contraignant qui portera sur les 13 pays concernés, c'est à dire sur une surface d'à peu près 800 000 km².

Le propos de l'Assemblée parlementaire n'est pas de créer une nouvelle structure, mais de mettre en place une organisation factuelle basée sur la volonté des gouvernements, des parlements et des autorités territoriales des pays concernés qui serait responsable de la gestion globale du bassin.

La préparation de la Charte sera assurée par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire qui, en association avec d'autres instances du Conseil de l'Europe concernées par ce projet, organisera la réflexion sur les différentes composantes du sujet.

Une première activité consistera en l'organisation, en coopération avec la Conférence permanente des recteurs des universités européennes, d'un séminaire sur la législation en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau.

Ce séminaire qui se tiendra à Budapest en juillet 1994, sera destiné aux membres des parlements des pays riverains, et s'inscrira également dans le cadre du programme de coopération législative interparlementaire de notre Assemblée Parlementaire. ■

Agences nationales du Centre

AUTRICHE

Dr Wolfgang TRAUSSNIG
Verbindungsstelle der Bundesländer beim
Amt der Niederösterreichischen Landesregierung
Schenkenstrasse 4
A-1014 WIEN
Fax 43-1 535 60 79

BELGIQUE

M. Jean RENAULT
Ministère de l'Agriculture
Administration de la Recherche Agronomique
Manhattan Center 7e étage
Avenue du Boulevard 21
B-1210 BRUXELLES
Fax 32-2 211 75 53

BULGARIE

Mme Auréola IVANOVA
Division des Relations Internationales
Ministère de l'Environnement
67 rue W Gladstone
1000 SOFIA
Fax 359-2 52 16 34

CHYPRE

Mr Antonis L. ANTONIOU
Environmental Service
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment
CY-NICOSIA
Fax 357-2 44 51 56

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Dr Bohumil KUČERA
Czech Institute for Nature Conservation
4-6 Kalisnická
130 20 PRAHA 3
Fax 42-2 27 24 60

DANEMARK

Ms Lotte BARFOD
National Forest and Nature Agency
Ministry of the Environment
Haraldsgade 53
DK-2100 COPENHAGEN Ø
Fax 45-39 27 98 99

ESTONIE

Mr Kalju KUKK
Head of General Department
Ministry of the Environment
24 Toompuiestee
EE-0100 TALLINN
Fax 372-2 45 33 10

FINLANDE

Mrs Leena SALONEN
Ministry of the Environment
P O Box 399
SF-00121 HELSINKI
Fax 358-0 1991 503

FRANCE

Mme Sylvie PAU
Direction de la Nature et des Paysages
Ministère de l'Environnement
20 avenue de Ségur
F-75302 PARIS 07 SP
Fax 33-1 42 19 19 77

ALLEMAGNE

Mrs Helga INDEN-HEINRICH
Deutscher Naturschutzring eV
Am Michaelshof 8-10
Postfach 20 04 25
D-5134 BONN
Fax 49-228 35 90 96

GRÈCE

Mr Donald MATTHEWS
Hellenic Society for Nature Protection
24 Nikis Street
GR-105 57 ATHENES
Fax 30-1 32 25 285

HONGRIE

Mrs Louise LAKOS
Department for International Co-operation
Ministry for Environment and Regional Policy
P O Box 351
H-1394 BUDAPEST
Fax 36-1 201 28 46

ISLANDE

Mr Sigurdur Á. THRAINSSON
Ministry for the Environment
Vonarstraeti 4
ISL-150 REYKJAVIK
Fax 354-1 62 45 66

IRLANDE

Mr Michael CANNY
National Parks and Wildlife Service
Office of Public Works
51 St Stephens Green
IRL-DUBLIN 2
Fax 353-1 66 20 283

ITALIE

Dr.ssa Elena MAMMONE
Ministère de l'Agriculture et des Forêts
Bureau des Relations Internationales
18 via XX Settembre
I-00187 ROME
Fax 39-6 48 84 394

LIECHTENSTEIN

Mr Wilfried MARXER-SCHÄDLER
Liechtensteinerische Gesellschaft für Umweltschutz
Heiligkreuz 52
FL-9490 VADUZ
Fax 41-75 233 11 77

LITUANIE

Dr Mindaugas LAPELE
Lithuanian Environmental Protection Department
Juozapaviciaus 9
232600 VILNIUS
Fax 370-2 35 80 20

LUXEMBOURG

M. Jean-Paul FELTGEN
Ministère de l'Environnement
Montée de la Pétrusse
L-2918 LUXEMBOURG
Fax 352-40 04 10

MALTE

Mr John GRECH
Head of Administration
Department of the Environment
M-FLORIANA
Fax 356-24 13 78

PAYS-BAS

Drs Peter W. BOS
Ministry of Agriculture, Nature Management and Fisheries
Department for Nature, Forests, Landscape and Wildlife
PO Box 20401
NL-2500 EK 's-GRAVENHAGE
Fax 31-70 379 82 28

NORVÈGE

Ms Sylvi OFSTAD
Ministry of Environment
Myntgaten 2
PO Box 8013 DEP
N-0030 OSLO
Fax 47-22 34 95 60

POLOGNE

Mr Marcin HERBST
Krajowe Centrum Edukacji Ekologicznej
ul. Dubois 9
PL-00 182 VARSOVIE
Fax 48-2 635 64 68

PORTUGAL

Prof. Jorge M. PALMEIRIM
Liga para a protecção da natureza
Estrada do Calhariz de Benfica, 187
P-1500 LISBONNE
Fax 351-1 778 32 08

ROUMANIE

Mme Lucia CEUCA
Direction Relations Internationales, publiques et presse
Ministère des Eaux, Forêts et de la Protection de l'Environnement
Bd Libertatii 12, Secteur 5
70542 BUCURESTI
Fax 40-1 312 25 99

SAINT MARIN

Mme Antonietta BONELLI
Département des Affaires Etrangères
Contrada Omerelli
Palazzo Begni
Via Giacomini
47031-SAN MARINO

SLOVAQUIE

Mrs Jana ZACHAROVÁ
Department of Nature and Landscape Protection
Ministry of the Environment
Hlboká 2
812 35 BRATISLAVA
Fax 42-7 311 368

SLOVÈNE

Dr Janko ŽERJAV
Environment Protection and Water Regime Agency
Vojkova la
61000-LJUBLAJANA
Fax 386-1 125 263

ESPAGNE

Mme Carmen CASAL FORNOS
Dirección General de Política Ambiental
Ministerio de Obras Públicas y Transportes
Paseo de la Castellana 67
E-28071 MADRID
Fax 34-1 554 62 77

SUÈDE

Mr Ingvar BINGMAN
Swedish Environment Protection Agency
Smidesvägen 5
PO Box 1302
S-171 85 SOLNA
Fax 46-8 98 45 13

SUISSE

M. Jürg KÄNZIG
Ligue suisse pour la protection de la nature
Wartenbergstrasse 22
CH-4052 BALE
Fax 41-61 312 74 47

TURQUIE

Mr Hasan ASMAZ
Turkish Association for the Conservation of Nature and Natural Resources
Menekşe sokak 29/4
TR-06440 KIZILAY-ANKARA
Fax 90-4 312 17 95 52

ROYAUME-UNI

Mr M. W. HENCHMAN
English Nature
Harbour House
GB-COLCHESTER
Fax 44-206 79 44 66

Tout renseignement concernant Naturopa, le Centre Naturopa ou le Conseil de l'Europe peut être fourni sur demande adressée au Centre ou aux Agences nationales respectives dont la liste figure ci-dessus.

